

ami entends-tu...

journal de la Résistance bretonne

organe de l'association nationale des anciens combattants de la résistance
(ANACR) comités du morbihan-côtes d'armor-finistère et d'ille & vilaine

156

édito : « il y a 70 ans... »

la maison Germaine Tillion

Mathurin Le Poder et Charles Carnac

Elizabeth George

mon village à l'heure allemande, Kerabellec (suite et fin)

Lanvollon-Plouha, paroles de Partisans

la camionnette de St Michel en Priziac

les cérémonies p.38

IL Y A 70 ANS, LA DÉCLARATION DU GÉNÉRAL DE GAULLE AUX MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE

LE 28 AVRIL 1942, CHRISTIAN PINEAU, (EX-SECRETARE NATIONAL DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE BANQUE), VENU CLANDESTINEMENT À LONDRES, RETOURNE EN FRANCE AVEC UN DOCUMENT ESSENTIEL POUR LE DEVENIR DE LA RÉSISTANCE, LA DÉCLARATION AUX MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE QUE LUI AVAIT REMISE LE GÉNÉRAL DE GAULLE, LE 24 AVRIL.

Véritable ébauche du « programme commun » politique, économique et social qu'appliquerait le gouvernement de la Libération, cette déclaration amorce le processus d'unification des mouvements de résistance qui conduira le 27 mai 1943 à la constitution du Conseil National de la Résistance. En voici les termes :

« L'enjeu de cette guerre est clair pour tous les Français : c'est l'indépendance ou l'esclavage. Chacun a le devoir sacré de faire tout pour contribuer à libérer la Patrie par l'écrasement de l'envahisseur. Il n'y a d'issue et d'avenir que par la victoire.

Mais cette épreuve gigantesque a révélé à la nation que le danger qui menace son existence n'est pas venu seulement du dehors, et qu'une victoire, qui n'entraînerait pas un courageux et profond renouvellement intérieur, ne serait pas la victoire.

Un régime moral, social, politique, économique, a abdiqué dans la défaite après s'être lui-même paralysé dans la licence. Un autre, sorti d'une criminelle capitulation, s'exalte en pouvoir personnel. Le peuple français les condamne tous les deux. Tandis qu'il s'unit pour la victoire, il s'assemble pour une révolution.

Le terme de la guerre est pour nous à la fois la restauration de la complète intégrité du territoire, de l'Empire, du patrimoine français et

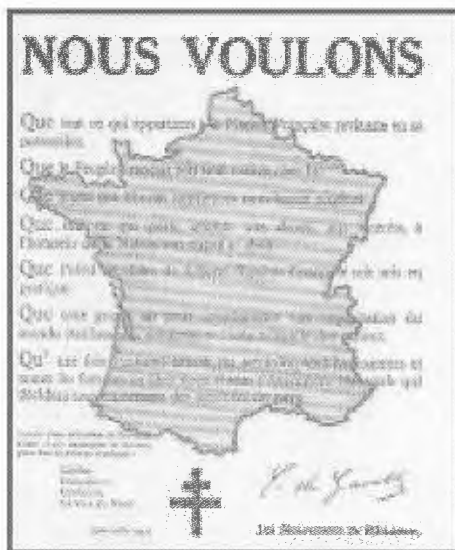
celle de la souveraineté complète de la nation sur elle-même. En même temps que les Français seront libérés de l'oppression ennemie, toutes leurs libertés intérieures devront leur être rendues. Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays.

Le système de coalition des intérêts particuliers qui a, chez nous, joué contre l'intérêt national, [devra] être à tout jamais renversé.....

L'économie devra être reconstruite « par une technique dirigée » permettant « un puissant renouveau des ressources de la nation et de l'Empire ».

Il faudra que soient réalisées, contre la tyrannie du perpétuel abus, les garanties pratiques qui assureront à chacun la liberté et la dignité dans son travail et dans son existence. La sécurité nationale et la sécurité sociale sont, pour nous, des buts impératifs et conjugués.

Nous voulons que l'idéal séculaire français de liberté, d'égalité, de fraternité, soit désormais mis en pratique chez nous de telle sorte que chacun soit libre de sa pensée, de ses croyances, de ses actions, que chacun ait, au départ, dans son activité sociale, des chances égales à celles de tous les autres, que chacun soit respecté par tous et aidé s'il en a besoin.



ÉDITO

Dans cette guerre, qui affecte au même titre le destin de tous les peuples et qui unit les démocraties dans un seul et même effort, la France et le monde luttent et souffrent pour la liberté, la justice, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes, la justice et la liberté gagnent cette guerre, en fait comme en droit, au profit de chaque homme, comme au profit de chaque Etat.

Une telle victoire, française et humaine, est la seule qui puisse compenser les épreuves sans exemple que traverse notre patrie, la seule qui puisse lui ouvrir de nouveau la route de la grandeur.

Une telle victoire vaut tous les efforts et tous les sacrifices. Nous vaincrons. »

Si, par cette déclaration, De Gaulle a répondu aux exigences des trois syndicalistes alors présents à Londres, Christian Pineau, Adrien Tixier (ex directeur du Bureau International du travail à Washington) et Henry Hauck (représentant de la C.G.T), ce n'était pas simple choix tactique lui permettant d'apparaître comme le "chef" des résistances intérieures et extérieures, mais conviction authentique, si du moins on se réfère à ses propos que rapporte Jean-Louis Crémieux-Brilhac dans son ouvrage "La France Libre : de l'appel du 18 juin à la Libération" ;

«la France a été trahie par ses élites dirigeantes et ses privilégiés

Il y a deux sortes de droites en France : la petite noblesse de campagne et les milieux d'argent.

La petite noblesse de campagne — et j'en suis — qu'inspire la plus haute forme de patriotisme, est prête à tous les sacrifices pour l'honneur de la France ou le salut du pays. Elle englobe une large fraction du clergé.

La classe des nantis, à commencer par les très riches, n'est attachée qu'à ses intérêts et farouchement hostile à

l'émancipation des classes laborieuses.

Les aristocrates parisiens, le monde des courses, les comtesses de Noailles, les Nina de Polignac, les princesses de Faucigny-Lucinge, ces femmes titrées qui sont les maîtresses d'Abetz et de Darlan ou donnent des réceptions pour leurs vainqueurs adultes, se retrouvent au même niveau que les riches industriels : tous pourris par l'argent...

Pour la France, où le désastre, la trahison, l'attentisme ont disqualifié la plupart des dirigeants et des privilégiés, et où les masses profondes du peuple sont, au contraire, restées les plus vaillantes et les plus fidèles, il ne serait pas acceptable que la terrible épreuve laissât debout un régime social et moral qui a joué contre la nation.»

Marquant le premier accord politique entre la France Libre et la résistance intérieure, la déclaration du Général de Gaulle sera publiée dans tous les grands journaux clandestins, tout d'abord dans le n°13 de Libération, daté du 3 juin 1942, puis lu par Schumman à la BBC à Londres le 24 juin 1942, les communistes eux-mêmes se félicitant de son « esprit républicain ».

Au moment où le peuple français va être appelé à élire un chef de l'Etat et des parlementaires et choisir ceux qui engageront l'avenir de notre pays pour les années à venir, il ne nous a pas paru inutile de rappeler cette date anniversaire.

En effet, malgré la remise en cause depuis plusieurs décennies des institutions politiques, économiques et sociales issues de la Libération, les valeurs d'humanisme, de justice sociale qui animaient les combattants de la Résistance et ont été l'essence des

mesures préconisées par le Programme du Conseil National de la Résistance, constituent encore aujourd'hui le socle de notre protection sociale et de notre pacte républicain.

Ainsi que le déclare le Bureau national de l'Anacr, dans le Journal de la Résistance :

« Rappeler ces valeurs d'abord en les faisant connaître au plus grand nombre, et en premier lieu à tous ceux qui aspirent à diriger notre pays ou à légiférer, apparaît comme une nécessité alors qu'il connaît une grave crise, non seulement économique et sociale, mais aussi politique et morale. Ce que traduit la montée, sous couvert de défense d'une identité nationale prétendument menacée, des idées xénophobes, attentatoires à la dignité humaine, et celles, sécuritaires, qui le sont aux libertés, idées qui dépassent, hélas, la seule extrême-droite et imprègnent d'autres discours, notamment dans le domaine de l'immigration.

Ces valeurs de la Résistance et de la République qui en sont l'antidote sont un bien précieux à défendre et à transmettre aux jeunes générations, C'est pourquoi l'Anacr demande l'instauration d'une journée nationale de la Résistance, le 27 mai, date anniversaire de la création du CNR en 1943, pour en faire un moment privilégié de cette transmission».

Nous ne manquerons pas, dans les prochaines semaines, d'interroger les candidats républicains aux élections législatives dans le Morbihan quant à leurs intentions concernant cette instauration.

La rédaction

POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE LE 27 MAI

LES INTERVENTIONS DE L' ANACR 56 AUPRÈS D'ÉLUS DE LA NATION POUR QUE LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE CHAQUE CONFLIT SOIT HONORÉE DE MANIÈRE SPÉCIFIQUE ET POUR QU'UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE SOIT INSTAURÉE LE 27 MAI.

PAR COURRIER EN DATE DU 25 NOVEMBRE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ADRESSAIT, À CHAQUE PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL D'UNE ASSOCIATION PATRIOTIQUE, UNE BROCHURE CONTENANT LE DISCOURS QU'IL AVAIT PRONONCÉ LE 11 NOVEMBRE 2011 ACCOMPAGNÉ DU COURRIER CI-DESSOUS .

NOUS LUI ACCUSIONS COMME SUIVANT RÉCEPTION DE LADITE BROCHURE, PAR COURRIER EN DATE DU 21 DÉCEMBRE 2011 :

Le courrier de la Présidence de la République

Madame La Présidente,

Comme vous le savez, j'ai décidé de donner aux commémorations du 11 novembre un visage nouveau. Cette date fait partie de l'histoire de notre pays et restera à jamais attachée au souvenir des soldats de la Grande Guerre, nos glorieux Poilus.

Mais dans cette journée à laquelle la pire des guerres a donné une signification si profonde, c'est à tous les « morts pour la France » que la Nation rendra désormais aussi hommage. Depuis la Première Guerre mondiale, plusieurs conflits sont venus retirer à nos familles d'autres frères, d'autres pères, d'autres maris, d'autres fils : ils méritent tous la reconnaissance solennelle de la Nation pour leur sacrifice.

C'est pourquoi les soldats « morts pour la France » depuis 1914 seront désormais associés à cet hommage national du 11 novembre. Il s'agit d'une évolution importante de la portée symbolique de cette cérémonie nationale à laquelle je suis comme vous très attaché.

Aussi m'a-t-il semblé opportun de vous adresser personnellement le discours que j'ai prononcé au pied de l'Arc de Triomphe le 11 novembre dernier auprès du Soldat Inconnu et de cette flamme qui ne s'est jamais éteinte.

Votre association, dont je salue l'admirable dynamisme et la constante ferveur, est en effet la preuve de la vitalité de ce devoir de mémoire et le témoignage permanent, auprès de nos concitoyens, du courage des soldats français, quels que soient l'époque et le théâtre de leur engagement et de leur sacrifice.

Notre réponse :

Monsieur le Président de La République,

Ce n'est pas sans un certain étonnement que j'ai reçu votre courrier en date du 25 novembre 2011 auquel était joint votre discours prononcé au pied de l'Arc de Triomphe, le 11 novembre dernier, étonnement qui a été partagé, pour le moins, par tous les Présidents et Secrétaires des Comités Locaux de notre Association Départementale, réunis lors de notre Comité Départemental du 10 décembre 2011.

Que vous estimiez que votre décision de donner aux commémorations du 11 novembre un visage nouveau, en y associant désormais l'hommage à tous les soldats "morts pour la France" depuis 1914, représente une évolution importante de la portée symbolique de cette cérémonie nationale, nous ne pouvons qu'en être d'accord avec vous.

Notre étonnement vient du fait que votre courrier "personnellement" adressé à la Présidente de l'Association Départementale de l'Anacr pourrait laisser penser que vous espérez parvenir à nous convaincre du caractère positif de cette évolution.

Vos services ne vous auraient-ils pas informé que, dès les 5 et 6 octobre 2011, lors de son Assemblée Générale annuelle, l'Union Française des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, (UFAC) fédération d'Associations patriotiques, dont la nôtre, regroupant quelques trois millions d'adhérents, prenait position contre une telle évolution, considérant que le maintien des commémorations historiques était nécessaire et essentiel pour la prise en considération de la mémoire des guerres par les générations nouvelles et pour favoriser leur prise de conscience de l'action pour la paix?

Ne vous auraient-ils pas informé que, lors de cette Assemblée de l'UFAC, les participants ont également considéré comme nécessaire l'instauration d'une journée nationale de la Résistance, le 27 mai, pour rendre mérite au peuple de France et aux résistants qui ont joué un rôle important dans la libération du pays et dans la reconstruction administrative, politique, économique et sociale de la France?

Vos services ne vous auraient-ils pas davantage informé de la prise de position du Bureau National de notre Association, l'ANACR, qui, dès le 12 novembre 2011, dénonçait la confusion mémorielle qui serait créée par cette " évolution", et annonçait son intention de s'adresser à tous les groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat pour leur demander de ne pas voter le projet de loi que vous voulez demander au gouvernement de déposer ?

Pensez-vous que notre Association départementale pourrait avoir une autre appréciation que l'Assemblée Générale de l'UFAC, et le Bureau National de l'Anacr?

Pensez-vous que nous pourrions être "rassurés" par vos propos "qu'il soit bien clair qu'aucune commémoration ne sera supprimée et qu'il s'agit seulement de donner plus de solennité encore au 11 novembre alors que tous les témoins ont disparu ", alors que Monsieur Marc Laffineur, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de guerre, précisait : " Il n'est nullement question d'une hié-

POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE LE 27 MAI

rarchisation des commémorations qui continueront à être célébrées comme par le passé, ni plus, ni moins".

Ni plus ? Nos camarades, combattants de la Résistance, rescapés des camps, survivants des maquis, savent donc désormais qu'ils n'ont rien à espérer de votre présidence pour voir reconnaître le sacrifice de ceux et celles qui sont partis au peloton d'exécution ou vers la chambre à gaz en chantant la Marseillaise et notamment son couplet :

*TOUT EST SOLDAT POUR VOUS COMBATTRE
S'ILS TOMBENT, NOS JEUNES HÉROS
LA FRANCE EN PRODUIT DE NOUVEAUX,
CONTRE VOUS TOUT PRÊTS À SE BATTRE.*

Ni moins ? Nos camarades, combattants de la Résistance, rescapés des camps, survivants des maquis, savent donc désormais que l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (ADMP), qui depuis 60 ans fait célébrer une messe le 10 novembre dans la chapelle de l'Ossuaire de Douaumont (Meuse) à la mémoire de PÉTAIN pourra poursuivre, en jouant sur la confusion mémorielle qu'introduirait votre projet, sa campagne pour « obtenir la réhabilitation du maréchal Pétain en tant que maréchal de France, vainqueur de Verdun et chef de l'État français. »

Puisque vos services paraissent vous avoir informé de " l'admirable dynamisme et de la constante ferveur " de notre association pour servir le devoir de mémoire, nous nous autorisons à vous transmettre la revue trimestrielle de notre association (N° de décembre 2011) comme exemple, en effet, de notre détermination à poursuivre notre action pour éviter, d'une part, que s'inscrive dans une loi de la République le projet que vous portez , et d'autre part, pour obtenir que soit instaurée, le 27 mai , une journée nationale de la Résistance .

COURANT FÉVRIER 2012, MONSIEUR XAVIER GRALL, DÉPUTÉ DU MORBIHAN, INVITAIT NOTRE ASSOCIATION À ASSISTER AU MEETING ORGANISÉ PAR L'UMP À PLOUHINEC LE 1 MARS 2012 . NOUS AVONS ESTIMÉ NÉCESSAIRE DE DÉCLINER CETTE INVITATION POUR LES RAISONS SUIVANTES DANS UN COURRIER EN DATE DU 28 FÉVRIER 2012:

Monsieur Le Député,

Vous avez bien voulu m'adresser une invitation à la réunion publique organisée par l'UMP , le 1er mars 2012, réunion clôturant la visite dans le Morbihan de Monsieur Gérard Longuet , Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Je regrette de devoir vous informer que je ne pourrai assister à ce débat sur le rôle de la défense et du monde combattant animé par Monsieur Longuet.

Par principe, tout d'abord : l'Anacr, regroupant des anciens combattants et amis de la Résistance de toutes opinions, convictions philosophiques et religieuses, obédiences politiques, à l'exception de celles des partis de l'extrême droite française, n'intervient pas en tant que telle dans des manifestations politiques, ce d'autant plus quand celles-ci s'inscrivent dans des campagnes électorales à l'issue desquelles les citoyens de ce pays seront amenés à choisir leurs représentants.

En opportunité ensuite : Monsieur Longuet appartient à un gou-

La réponse de la Présidence en date du 29/12/2011

Par lettre en date du 21 décembre dernier, vous avez bien voulu faire part à Monsieur le Président de la République de vos interrogations sur l'évolution de la portée symbolique de la journée du 11 novembre.

Très attaché au devoir de mémoire et particulièrement attentif au monde combattant, le Chef de l'État m'a confié le soin de vous répondre.

Je dois tout d'abord vous préciser qu'il n'a jamais été question d'instituer une journée unique du souvenir, ni de nier le souvenir de la Première guerre mondiale. Le Président de la République a seulement souhaité qu'à l'occasion du 11 novembre la République rende désormais hommage dans un même geste aux Poilus disparus lors de la Grande Guerre et à tous les soldats tombés, depuis lors, dans l'accomplissement de leur devoir. Aucune commémoration nationale n'est supprimée. L'évolution de la société française, l'actualité, l'oeuvre du temps qui bouscule les générations, imposent, plus que jamais, de redonner du sens aux journées de célébrations nationales ainsi qu'aux commémorations des différents conflits qui ont endeuillé notre nation.

Le Chef de l'État souhaite donc que le 11 novembre puisse permettre de se souvenir des morts pour la France dans tous les conflits du 20^{ème} siècle et d'aujourd'hui, consolidant ainsi le lien fort qu'il souhaite maintenir entre la Nation et le monde combattant

vernement qui a déposé le 14 décembre 2011 un projet de loi fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France. Mieux, ce gouvernement a estimé nécessaire d'engager la procédure accélérée sur ce texte, modifié par le Sénat en première lecture le 24 janvier 2012.

A ma connaissance, il semblerait qu'une majorité d'élus de la Nation se dégage pour voter cette loi ainsi amendée .

Or, en ce qui concerne notre association départementale , comme vous pourrez le constater dans les documents joints (revue Ami entends-tu , pages 3 et 4), courrier en date du 21 décembre 2011 adressé à Monsieur le Président de la République, nous ne saurions approuver cette manière d'honorer de façon indifférenciée la mémoire de celles et ceux qui sont tombés au combat.

Comme présidente de l'Anacr du Morbihan, je n'attends guère de Monsieur Longuet d'autre réponse que celle qui a déjà été apportée à mon courrier par les services de la présidence , soit en réalité un total silence sur ce qui est au cœur de nos démarches, et qui est aussi la préoccupation des Combattants Volontaires de

POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE LE 27 MAI

la Résistance encore vivants : l'instauration d'une journée nationale de la Résistance, le 27 mai, jour anniversaire de la création du Comité National de la Résistance. Enfin, et à titre tout à fait personnel, en tant que fille de résistants et de déportée, il me serait douloureux d'entendre des grandes phrases qui ne seraient

en fait qu'un renvoi à Matthieu chapitre 8 – 22, Luc chapitre 9-60 «laisse les morts enterrer leurs morts».

Katherine Le Port,
Présidente Départementale de l'Anacr 56

NOS AMI(E)S DISPARU(E)S

PIERRE LE GARREC

SOUS LE TITRE «LES «GAVROCHE D'HENNEBONT», VINCENT GAHINET ET PIERRE LE GARREC», NOTRE REVUE DONNAIT LA PAROLE À PIERRE POUR NOUS FAIRE PARTAGER SES SOUVENIRS DE RÉSISTANCE. SON RÉCIT SE TERMINAIT PAR CETTE PHRASE QUI, LOIN DE RÉSUMER À ELLE SEULE SA PERSONNALITÉ, NOUS PERMETTAIT AU MOINS DE NOUS EN FAIRE DÉCOUVRIR UN ASPECT : «QUE TE DIRE DE PLUS SUR MON ACTION DANS LA RÉSISTANCE, J'AI FAIT MON DEVOIR, LA GUERRE M'A PRIS MON MEILLEUR COPAIN». (LIRE EN PAGE 19).

En décembre dernier, Pierre nous a, à son tour quitté et lors de l'hommage qui lui était rendu à Kerléto, Eugène Crépeau, maire honoraire d'Hennebont, tout en disant «à son épouse Hélène, à ses enfants et à toute la famille toute notre amitié et notre solidarité en ces temps de peine», rappelait très justement que «s'il est un mot qui s'impose à moi au moment d'évoquer ce que fut Pierre, c'est le mot combattant».

Et d'ajouter que «toute sa vie, Pierre a lutté». Il a 19 ans en 1944 quand il se bat pour «libérer la France et prendre le maquis. Il en a 23 en 1948 pour trouver du travail à Brest, un peu plus de 25 en 1950 pour adhérer à la CGT et devenir délégué syndical puis secrétaire adjoint de ce syndicat aux forges d'Hennebont. «Il est complètement investi dans la grande bataille des Forges qui s'est déroulée durant plusieurs années au début des années 60».

Il lui faut encore se battre pour réussir sa reconversion après la fermeture des Forges pour assurer son bien-être à sa nombreuse famille, Hélène et lui ont huit enfants. Mais «pour Pierre, la lutte syndicale appelait un prolongement politique». Il adhère donc au Parti Communiste Français et est élu conseiller municipal d'Hennebont en 1965, il est réélu en 1971 et en 1977.

Pêcheur passionné, il était un des fondateurs de l'association des Pêcheurs Plaisanciers. Il avoue cependant le 11 novembre dernier : «pour moi c'est terminé mais il y a encore un Le Garrec qui pêche sur la rivière d'Étel».

Son dernier combat sera celui contre sa maladie, Eugène Crépeau l'écrit : «il l'a affrontée avec courage et a lutté jusqu'au bout. Ma dernière visite, je l'ai faite mardi dernier, à l'hôpital d'Hennebont, quelques heures

avant sa mort; Pierre n'était déjà plus lui-même, son corps n'était que souffrance; aussi il est des moments où la fin est une délivrance».

Pierre Le Garrec était le président de la section d'Hennebont. Le comité départemental et «ami entends-tu...» ne peuvent que reprendre les mots d'Eugène Crépeau : «vous pouvez être fiers de Pierre, sa vie a été belle parce qu'elle a été utile, utile surtout pour celles et ceux dont la vie n'est pas facile tous les jours. Nous aimerions que cette pensée et aussi notre amitié vous apportent un peu de réconfort alors que vous avez tant de peine».

La rédaction

LA SAUVEGARDE DE LA MAISON DE GERMAINE TILLION À PLOUHINEC

GERMAINE TILLION A SÉJOURNÉ SOUVENT À PLOUHINEC, DANS LE MORBIHAN, PENDANT LA DERNIÈRE PARTIE DE SA VIE. ELLE S'Y ÉTAIT D'ABORD INSTALLÉE AVEC DES COMPAGNES DE RÉSISTANCE ET DE DÉPORTATION, DANS LE MANOIR DU GUELDRO MAREC, PRÈS DU MAGOUËR. ELLE A CONSTRUIT ENSUITE, EN 1973 ET 1974, À LANN DREFF, EN BORDURE DE LA PETITE MER DE GÂVRES, LA MAISON QUI RÉPONDAIT À SES BESOINS ET À SES DÉSIRS : UNE GRANDE MAISON, DANS UN LIEU RETIRÉ, OÙ ELLE PUISSE TRAVAILLER DANS LE CALME ET RECEVOIR SES AMIS. C'EST LÀ QU'À PARTIR DE SA RETRAITE, ELLE A PASSÉ LA MOITIÉ DE L'ANNÉE, DU DÉBUT DU PRINTEMPS À LA FIN DE L'AUTOMNE.

Sa chambre, qui était aussi son lieu de travail, donnait, par trois grandes fenêtres, sur les rosiers, le verger et le parc qu'elle avait plantés et elle pouvait suivre plus au loin le mouvement des marées dans la lagune et le vol des oiseaux dans le ciel. L'aménagement y a été conçu avant tout pour la commodité : des étagères pour les livres, une cheminée, des meubles à roulettes. C'est la pièce la plus vaste de la maison. Quatre autres chambres, réparties sur deux niveaux, chacune avec salle de bain ou salle d'eau et accès direct à l'extérieur, permettaient d'accueillir les hôtes tout en ménageant l'indépendance de chacun. C'est le seul luxe de la maison, et peut-être témoigne-t-il de l'empreinte laissée par la souffrance de la promiscuité endurée à Ravensbrück.

La vaste cuisine qui fait suite à la chambre de Germaine Tillion était le lieu de la convivialité. On s'y retrouvait pour les repas que Marcelle Pessel, une Plouhinecoise, préparait à partir des légumes récoltés dans le potager et des produits locaux choisis avec soin pour leur fraîcheur. Il est difficile d'énumérer tous ceux qui ont partagé cette hospitalité. Il y a les proches de

la famille, sa sœur Françoise, ses deux nièces, ses amis de la résistance, ses « sœurs » de déportation, comme Geneviève Anthonioz de Gaulle et Anise Postel Vinay, ses amis d'Algérie rencontrés dans les Aurès des années 1930 ou pendant la guerre d'indépendance, Nelly Forget liée à la création des Centres sociaux, des Touaregs, des étudiants de l'Ecole des hautes études, des personnalités comme Jean Daniel, Jean Lacouture, David Rousset, le général de Bollardièrre qui lui a remis la légion d'honneur, Elisabeth de Miribel, secrétaire du général de Gaulle à Londres, qui tapa à la machine à écrire le fameux appel du 18 juin, des cinéastes ou des chercheurs, telle Nancy Wood... et, aussi nombreux, les proches voisins de Plouhinec qui gardent sa mémoire familière et se sont inquiétés les premiers de l'abandon de la maison.

Germaine Tillion y est venue pour la dernière fois pendant l'été 2004. Elle avait alors 97 ans. Elle avait vendu la propriété au Conservatoire du littoral en 2003, mais elle en avait conservé l'usufruit. Après sa mort, le 19 avril 2008, la maison a été occupée un temps par un garde du littoral, puis

abandonnée. La végétation a envahi le jardin, étouffant les rosiers, les ronces ont poussé dans le potager, les lieux ont été visités, les clôtures renversées, les ouvertures enfoncées, la maison occupée.

Des habitants de Plouhinec et des membres morbihanais de l'association Germaine Tillion, soutenus au plan national, ont alors constitué un comité qui a rencontré à plusieurs reprises la municipalité et le Conservatoire du littoral. Les échanges ont débouché sur un accord de fait entre les partenaires pour préserver le patrimoine et la mémoire de ce lieu chargé d'histoire et de symboles. Simultanément, par le jeu des relations personnelles, la section des métiers du patrimoine de l'UBS de Lorient s'est impliquée dans le processus. Elle a élaboré, en 2008, plusieurs projets de gestion, et une jeune étudiante, Marion Kempa, a bénéficié d'un stage financé et dirigé par le Conservatoire du littoral. Le mémoire qu'elle a produit explore les contraintes et les perspectives viables pour la mise en valeur de la propriété, et il sert de base aux discussions entre les partenaires.

LA SAUVEGARDE DE LA MAISON DE GERMAINE TILLION À PLOUHINEC

Le Conservatoire du littoral et la municipalité souhaitaient que l'association nationale Germaine Tillion prenne en charge la gestion du projet. Mais celle-ci s'est constituée pour assurer la conservation des archives de Germaine Tillion, pour publier ses écrits et pour assurer la sauvegarde de ses droits moraux. Tout en proposant sa contribution, elle a préféré que les choses soient prises en main par une association locale.

C'est dans ces conditions que l'association Maison Germaine Tillion s'est constituée localement à la fin de l'année 2009. Aux termes de l'article 2 des statuts, elle a pour « but de faire de la propriété de Lann Dreff, à Plouhinec, un espace d'accueil, de travail, de création et de rencontre. Elle agit selon les volontés de Germaine Tillion, et dans l'esprit de son œuvre, de ses engagements et de ses combats. Elle contribue à l'animation du projet et à la diffusion des travaux réalisés dans ce cadre. »

Le conseil d'administration du 17 mai 2010 a précisé : « Le lieu de référence de l'association est la maison Germaine Tillion à Plouhinec. A ce titre, tous les aspects de la vie et de l'œuvre de Germaine Tillion peuvent être envisagés. » La visée d'ensemble est de considérer Germaine Tillion dans l'optique de sa retraite à Lann Dreff, lieu de méditation et d'écriture, à partir duquel elle revisite sa carrière entre les pôles extrêmes des Aurès et de Plouhinec, en passant par la Résistance, sa captivité à Ravensbrück, son implication pendant la guerre d'Algérie, et son action relative à la situation des femmes dans le monde.

Concrètement, l'association propose d'aménager l'étage de la maison comme lieu d'accueil, de rencontre et d'échange. Cet espace permettrait la conservation et la présentation de documents ; il serait accessible au public de façon ponctuelle et il serait susceptible de servir de résidence à projets.

Parallèlement, un ou plusieurs gîtes seraient installés au rez-de-chaussée, la réflexion actuelle s'orientant vers l'option particulière de gîte d'étape.

L'association ne peut à elle seule assumer toutes les charges inhérentes à un tel projet. Un texte est en cours de rédaction pour formaliser les rapports entre le Conservatoire du littoral, la municipalité de Plouhinec, l'association Maison Germaine Tillion et le syndicat mixte du grand site dunaire Gâvres Quiberon qui est devenu le gestionnaire de la propriété. Dès à présent, le Maire de Plouhinec, en accord avec les partenaires, a demandé l'intervention du CAUE (organisme de Conseil en architecture, urbanisme et environnement dépendant du Conseil général) pour vérifier la faisabilité architecturale de la réhabilitation de la maison et pour élaborer un préprogramme de travaux.

Tout ce travail de sensibilisation, de réflexion, d'organisation et de mise en réseau a mobilisé les membres du bureau et du conseil d'administration depuis 2009. Mais il offre peu de visibilité et l'association a organisé plusieurs manifestations orientées vers le public. Les plus importantes ont été consacrées au « Verfügbar aux enfers » : le 8 novembre 2010, en partenariat avec la municipalité de Plouhinec, une conférence débat a eu lieu avec le metteur



Une vue de la maison en 2010. A gauche, les fenêtres de la chambre de Germaine Tillion. Les ouvertures du bas ont été murées par le Conservatoire du littoral.

INITIATIVES

en scène, la chef de chœur et deux solistes du spectacle donné à Lorient le 4 décembre suivant. 80 personnes étaient présentes et 60 places pré-réservées par l'association ont été vendues en 24 heures ; le 28 juin 2011, le spectacle lui-même a pu être donné à la salle Jean-Pierre Calloch de Plouhinec, grâce à la subvention votée par la municipalité et compensée en partie par le Conseil général. 240 entrées payantes ont été enregistrées à cette occasion. Mais l'association a aussi

été à l'origine d'une exposition de photos consacrées à Germaine Tillion à l'école de musique de Lorient, puis à la bibliothèque de Plouhinec ; une autre exposition de photos réalisées par un appelé qui a été instituteur dans les Aurès pendant la guerre d'Algérie, a été présentée à Plouhinec au mois d'avril 2011. Deux pique-niques ont aussi réuni les membres de l'association dans le jardin de la Maison Germaine Tillion, en 2010 et 2011, et celle-ci a été ouverte au public à l'oc-

casion des journées du patrimoine, en septembre 2011. Nombreux sont les habitants de Plouhinec et les personnes attachées à Germaine Tillion qui ont profité de cette occasion pour découvrir ce lieu qu'elle a animé de sa présence pendant une trentaine d'années.

Contact:
maisongermainetillion@orange.fr

REVUE DE PRESSE

Comité d'Etel



Photographie Jean-Yves Collin

**UNE OPÉRETTE À
RAVENBRÜCK.
UNE GRANDE
LEÇON D'HUMA-
NISME**

*Christelle Tarry et
Roselyne Sarazin
du Théâtre de la Petite
Montagne*

Difficile de rire en entendant les comédiennes chanter joyeusement « Sur la grand'route, un SS s'en va gueulant... » ou décrire Ravensbrück comme un « camp modèle, tout confort, avec eau, gaz et électricité ; le gaz, surtout ».

Et pourtant. Ce rire suscité depuis l'enfer de ce camp en 1944 par Germaine Tillion pour distraire ses com-

pagnes de souffrance est une bouée contre la désespérance, ainsi que l'expliquaient Christelle Tarry et Roselyne Sarazin, du Théâtre de la Petite Montagne, et Katherine Le Port, vendredi soir, lors du débat avec le public, à l'issue de la représentation sur la scène du cinéma La Rivière, du « Verfügbar aux Enfers, une opérette à Ravenbrück » de Germaine Tillion.

Et de décrire cette pièce paradoxale non seulement comme un acte de Résistance et « une grande leçon d'humanisme », mais aussi comme une œuvre ethnologique par son analyse de l'intérieur du système concentrationnaire nazi.

Le Télégramme

Elizabeth GEORGE

VERFÜGBAR À RAVENSBRÜCK. DOCUMENT RETROUVÉ RÉCEMMENT PAR ANISE POSTEL-VINAY, ELLE-MÊME VERFÜGBAR DE 1943 À 1945: IL S'AGIT D'UN ÉCRIT D'UNE AUTRE VERFÜGBAR, ELISABETH GEORGE (1916-2003), QUI DANS CE TEXTE INÉDIT, (MAINTENANT DÉPOSÉ AU FONDS GERMAINE TILLION, AU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE BESANÇON), TÉMOIGNE DES CONDITIONS CONCRÈTES DE LA VIE DES VERFÜGBAREN À RAVENSBRÜCK. TEXTE TRANSMIS PAR L'ASSOCIATION GERMAINE TILLION, AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE MESDAMES NELLY FORGET ET ANISE POSTEL-VINAY.

La condition de "Verfügbar" *

"Verfügbar!" Vous l'êtes par flemme, par incapacité, par héroïsme, mais jamais par intelligence. C'est sans doute la position la plus épineuse, la plus méprisée du camp. Qui n'est pas inscrite au bureau du travail comme accomplissant une besogne fixe est considérée comme « Verfügbar » ou « disponible ».

Disponible! Le terme est vague, indéfini, presque séduisant dans son ampleur. En réalité, il doit être considéré ici comme synonyme de servage.

Forte ou faible, jeune ou sur le retour, la « Verfügbar » est désignée au hasard pour accomplir des corvées toujours au-dessus de ses forces. De six heures du matin à six heures du soir, elle pave les routes, creuse le sable, abat les arbres, décharge les péniches sous la surveillance d'une ou deux Walkyries nazies et d'une chef de kommando, le plus souvent brutale.

Pour entretenir ses forces: 200 grammes de pain, un quart de rutabaga à l'eau toutes les vingt quatre heures, avec matin et soir, un amer breuvage de bromure, surnommé café.

Pour survivre, la "dissidence"

Sans la « rase » et le camouflage, un organisme normal ne pourrait résister à un tel régime. **Mais, si elle ne l'est par nature, la « Verfügbar » devient dissidente par nécessité, perpé-**

tuant ainsi la tradition du maquis.

Le métier réclame des nerfs d'acier, un cœur bien accroché, de l'instruction et d'une certaine aptitude à la course à pieds.

Deux fois par jour, à l'appel du travail, la Blokowa (chef de block) de chaque block doit livrer ses « Verfügbaren » à la voracité des chefs de Kommando. Cinq par cinq, on aligne les victimes sur la Lagerstrasse (avenue principale du camp) . C'est à qui se rétrécira, se recroquevillera le plus. Celle qui n'a pas des réflexes d'escargot adopte ceux de l'autruche et rentre la tête dans les épaules, s'imaginant ainsi passer inaperçue. Les premiers et derniers rangs sont jugés comme étant les plus exposés.

Instinctivement on se croit plus en sécurité au centre de la mêlée. Illusion!

On ne peut échapper au regard d'oiseau de proie des « bandes rouges » (chef de kommando) qui foncent sur vous, vous agrippent et vous poussent parmi leur troupeau de bêtes de somme. Certaines malades épuisées geignent, implorent la permission de retourner au block.

D'autres tentent la fuite mais sont, le plus souvent, rattrapées, rouées de coups, rejetées dans les plus dures colonnes.

Se rendre "invisible"

Pour toute « Verfügbar » qui se respecte, l'appel du travail doit être considéré comme un sport. La règle du jeu consiste à se dissimuler pendant une

heure et demie dans une zone de quelques centaines de mètres cernée par des policières, des chefs de kommando et des gardiennes allemandes. Les blocks sont fermés. Les rues gardées par quelques cerbères. Dans cette souricière, il n'y a qu'une solution: devenir invisible.

Echapper aux bandes d'assassins

Que ne possède-t-on pour cela le filet de Siegfried ou les procédés scientifiques de Wells! Faute de sortilège, il faut grossir le flot des malades, des éclopées ou se mêler à la cohue des tricoteuses, **en priant le ciel d'échapper au contrôle du « marchand de vaches », chargé d'administrer le travail au camp.** Ce S.S. trapu, à tête de grondin, compte parmi les plus brutaux des nazis de Ravensbrück. Tirant les femmes par les cheveux, par les oreilles, leur distribuant des coups de pied, coups de poing, les piétinant au besoin.

C'est lui qui organisa les transports pour les usines, lui qui, assisté du médecin chef, fera les sélections pour le camp d'extermination, puis pour la chambre à gaz. Son apparition présage toujours quelques calamités pour la « Verfügbar ». Lorsque le « marchand de vaches » surgit pendant l'appel du travail, le seul moyen de lui échapper est de battre en retraite du côté de la morgue ou de prendre les jambes à son cou. Mais pour accomplir cet exploit, il faut beaucoup d'audace et de longues et vigoureuses jambes, capables de tenir la police en échec dans

Elizabeth GEORGE

une poursuite éperdue à travers le camp.

On y laisse le plus souvent un soulier et quelquefois les deux.

Pour semer les « bandes rouges » le plus sage est de s'agglomérer au premier groupe qui se trouve à votre portée. D'ailleurs, la « *Verfügbar* » ne peut vivre qu'au milieu d'une multitude. La solitude, la promenade individuelle lui est souvent néfaste. Elle ne doit pas exister en elle-même, mais faire partie d'un tout. Pour sa propre sécurité, elle se mue en sardine et ne voyage que par banc.

A l'appel du travail de midi et demi, ce sont des troupeaux de centaines de zèbres à l'œil surnois que les policières essayent de drainer sur la Lagerstrasse. Certains jours, les S.S. lancent les chiens dans la masse. C'est alors le bâton dans la fourmilière.

De tous côtés, des femmes affolées cherchent à fuir. Les chiens mordent au hasard, mollets, bras, cuisses. Les coups pleuvent, synchronisés par les hurlements des malheureuses. L'incident se termine par une rafle magistrale, un enrôlement dans quelque colonne de terrassement.

Entre les appels, la « *Verfügbar* » profite d'une paix toute relative, car c'est sur elle que l'on compte pour accomplir les multiples corvées que réclame un block.

L'une des plus odieuses et des plus fréquentes est celle qui consiste à aller chercher la nourriture. Pendant une heure, deux heures, parfois trois ou quatre, sous tous les ciels, en plein courant d'air, il faut attendre devant les cuisines les bidons de cinquante litres de soupe qu'avec l'aide d'une camarade elle traîne jusqu'au block.

Dans son lit au troisième étage où elle

vit en grappe, la « *Verfügbar* » voit sans cesse surgir la Blokowa, la Stübowa (chef de chambre) qui la fait descendre en vitesse pour l'envoyer chercher le pain, le bois, le charbon, du papier, de vieilles savates pour celles qui sont pieds nus et lorsqu'une voix crie dans le dortoir: « Toutes les « *Verfügbaren* » devant le block », ces dernières peuvent s'attendre soit à partir en transport le soir même, dans une poudrerie, dans une mine de sel, soit à être embauchées sur l'heure pour décharger les péniches ou accomplir quelques travaux tout aussi féminins. Pour les obliger à être présentes aux appels du travail, les Blokowas privent de nourriture celles qui ne se rendent pas au sacrifice.

La traque

Aux environs de Pâques 45, la situation de la « *Verfügbar* » s'aggrave: où se camoufler? Tout ce qui était estropié, bancal ou trop âgé pour fournir un travail suffisant a été amené au camp d'extermination, à la chambre à gaz. Les rangs des malades devant passer la visite médicale sont sévèrement contrôlés et bientôt les « disponibles » sont parquées dans les blocks les plus sordides, clos de grillages. Elles n'ont plus à se rendre sur la Lagerstrasse pour les appels. Les « bandes rouges » viennent à domicile pour faire leur choix. On se cache alors sous les lits, dans la poussière et dans les poux. Les plafonds ayant été soulevés, on niche pendant des heures dans les combles en tremblant d'être vendues par celles qui vous ont vues vous y faufiler.

Ce sont de véritables exercices d'assouplissement qu'il faut faire pour sauter de poutre en poutre. Lorsque le danger est écarté, le plafond recrache ce qu'il avait englouti, des malheureuses mâchurées, aux yeux hagards, à la bouche convulsée qui jusqu'au

soir guettent par les fenêtres sans carreau le danger, l'hydre aux trois têtes qui viendra les happer. Ainsi lorsqu'elles ont la chance de lui échapper, elles sont rongées d'appréhension, d'inquiétude. Rares sont les inconscientes qui ne deviennent pas cardiaques, névrosées et sournoises.

Tout le drame de la « *Verfügbar* » était contenu dans la plainte de cette pauvre femme embusquée derrière la grande porte du Revier (infirmerie):

« Depuis un an que je suis « *Verfügbar* », je n'en peux plus, je suis usée, j'ai les nerfs à bout. « *Verfügbar* », mes semblables, mes sœurs, l'éternité sera-t-elle assez longue pour que nous puissions savourer la douceur d'être disponible pour le farniente et la sérénité? »

Elizabeth George

Matricule 27889, arrivée à Ravensbrück le 3 février 1944

* les titres et soulignages en gras sont de l'éditeur.



Le camp de Ravensbrück en 1943-44 : Les bourreaux en parade...

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

ALORS QUE TOUTES LES COMMUNES DE FRANCE S'APPRÊTENT À COMMÉMORER LA JOURNÉE DE LA DÉPORTATION, IL NOUS A PARU OPPORTUN DE RAPPELER COMMENT LE 19 AVRIL 1945, LES DÉPORTÉS DU CAMP DE BUCHENWALD QUI VENAIENT D'ÊTRE LIBÉRÉS RENDAIENT HOMMAGE À LEURS COMPAGNONS DE DÉTRESSE ET S'APPRÊTAIENT À POURSUIVRE LE COMBAT" JUSQU'À L'ÉRADICATION DÉFINITIVE DU NAZISME ET DE S'ENGAGER À RECONSTRUIRE UN MONDE DE PAIX ET DE LIBERTÉ" ET CONTRE TOUTES LES FORMES DE TERREUR RACISTE ET XÉNOPHOBE.

Ils se sont rassemblés le 19 avril 1945 sur la place d'appel pour prendre part à la cérémonie de commémoration, initiée par le Comité International de Résistance du camp, devant un obélisque en bois entouré d'une couronne de lauriers réalisé par les prisonniers, pour leurs camarades déportés morts ou assassinés, obélisque sur lequel était porté le nombre 51 000 (nombre alors supposé des victimes).

«Nous, les détenus de Buchenwald, nous sommes venus aujourd'hui pour honorer les 51 000 prisonniers assassinés à Buchenwald et dans les kommandos extérieurs par les brutes nazies et leurs complices. 51 000 des nôtres ont été fusillés, pendus, écrasés, frappés à mort, étouffés, noyés et tués par piqûres. 51 000 pères, frères, fils sont morts d'une mort pleine de souffrance, parce qu'ils ont lutté contre le régime des assassins fascistes.

51 000 mères, épouses et des centaines de milliers d'enfants accusent.

Nous, qui sommes restés en vie et qui sommes des témoins de la brutalité nazie, avons regardé, avec une rage impuissante, la mort de nos camarades. Si quelque chose nous a aidés à survivre, c'était l'idée que le jour de la justice arriverait.

.... Nous, ceux de Buchenwald, Russes, Français, Polonais, Slovaques et Allemands, Espagnols, Italiens et Autrichiens, Belges et Hollandais, Luxembourgeois, Roumains, Yougoslaves et Hongrois, nous avons lutté en commun contre les SS,

contre les criminels nazis, pour notre libération.

....Les drapeaux flottent encore et les assassins de nos camarades sont encore en vie. Nos tortionnaires sadiques sont encore en liberté. C'est pour ça que nous jurons, sur ces lieux de crimes fascistes, devant le monde entier, que nous abandonnerons seulement la lutte quand le dernier des responsables sera condamné devant le tribunal de toutes les nations. L'écrasement définitif du nazisme est notre tâche.»

**NOTRE IDEAL EST LA
CONSTRUCTION D'UN MONDE
NOUVEAU DANS LA PAIX ET LA LI-
BERTE.**

Nous le devons à nos camarades tués et à leurs familles. Levez vos mains et jurez pour démontrer que vous êtes prêts à la lutte.

“ Les statistiques, plus encore que les mots, perdent leur sens.

Comment parler de cela, comment me représenter cela ?

Comment chiffrer cela ?

Il n'y a, sans doute, pas de mathématiques de l'horreur”.

Maurice Voutey, déporté à Dachau, dans “ Quatre saisons à Dachau.”

Pour l'ensemble des camps de concentration et de mise à mort - c'est-à-dire pour tout le système des camps placé sous la responsabilité de Himmler et de ses S.S. - le nombre total de victimes, de toutes nationalités et de toutes catégories confondues, se si-

tuait probablement autour de 10 millions.

Pour la France, les recherches les plus récentes fixeraient à 200 000 le nombre des déportés, dont environ 80 000 déportés dits « raciaux » au titre de la solution finale.

Seuls 5000 déportés juifs et 30 000 déportés victimes de la répression contre la Résistance, otages, seraient rentrés vivants.

Dans le Morbihan, sur 635 déportés, majoritairement des résistants ou des “ politiques”, soit 576 hommes et 59 femmes, 351 sont revenus chez eux (soit 55%)à la Libération.

En revanche, sur les 50 personnes juives du Morbihan, dont deux fillettes de 10 et 13 ans et deux adolescents de 16 et 17 ans, seulement 4 hommes et 2 femmes avaient survécu en 1945 (d'après Roger Le Roux «Le Morbihan en Guerre»), et 42 d'entre elles avaient péri à Auschwitz.

Parmi elles, Lucienne Segal née Okrent, naturalisée française, née le 1er septembre 1906 à Cracovie (Pologne) et sa fille Liliane née le 1er août 1934. Lucienne Segal avait quitté Paris avec son enfant, au moment des rafles de l'été 1942 pour se réfugier chez sa soeur Gisèle Rosenbaum qui tient un magasin de fourrures, “Au tigre royal,” à Lorient. Les bombardements de 1943 sur Lorient les conduisent à Plouay, à l'hôtel Bevan puis à l'hôtel du Scorff à Guéméné. Cette famille semble d'ailleurs sans ressources, la mère allant jusqu'à vendre une paire de chaussures rouges au

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

cordonnier. Liliane est inscrite à l'école primaire où elle se fait rapidement des camarades...

Le 5 janvier 1944, dans toute la Bretagne, les Allemands opèrent une rafle. Dans le Morbihan, sept personnes sont appréhendées ce jour-là.

Après avoir consulté le registre des cartes d'alimentation de la mairie de Guéméné, les Allemands font irruption en pleine classe. Devant les fillettes terrorisées, ils réclament Liliane Segal et l'emmènent séance tenante. Quelque temps plus tard, la maîtresse de cours moyen reçoit une lettre qu'elle lit en classe. Elle émane de Liliane qui embrasse toutes ses petites camarades avant de disparaître à jamais. Une lettre expédiée probablement de la maison d'arrêt de Vannes où les raflés demeurent près d'un mois... Le 4 février 1944, tous sont embarqués dans le train en direction de Drancy, puis déportés à Auschwitz. Le convoi dans lequel se trouvait Liliane, le convoi n° 68, parti le 10 février 1944, comprenait 1500 personnes : 674 hommes et 814 femmes, 278 jeunes de moins de 18 ans. Sont entrés dans le camp 210 hommes et 61 femmes désignés pour le travail. 1229 personnes, montées dans les camions à l'arrivée à Auschwitz, ont été exterminées.

Les « camps » sont une expérience majeure de notre modernité. Ils ont ouvert une brèche impossible à refermer dans la tradition politique occidentale Le système des « camps », et ce qui l'a généré, montre l'homme toujours en trop. Ce projet nihiliste n'a pas disparu en 1945. Il s'est transformé. Notre présent reste infesté par ce poison, l'homme y est toujours en trop comme le manifeste chaque jour l'ordre économique qui nous tient lieu de vie. Les « camps » marquent l'entrée dans un nouvel âge politique, celui de la fin possible de la

civilisation et de l'espèce humaine. C'est en ce sens qu'Auschwitz, catastrophe cardinale du siècle, dépasse le cadre juif identitaire pour poser la question plus générale de la survie de l'humanité libre.

Georges Bensoussan : «Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire».

Parmi les Résistants morts en déportation ou assassinés par les Nazis, nous voudrions plus particulièrement rappeler le combat et le sacrifice de quelques-uns d'entre eux, combat et sacrifice qui nous paraissent témoigner, non seulement de la diversité de la résistance dans le Morbihan mais aussi de la grandeur de l'engagement des patriotes de tous les réseaux et groupes.

Dans les convois partis de Paris entre décembre 1943 et mars 1944 vers différentes prisons et KL d'Allemagne, puis à partir de mars 1944 vers le camp de Schirmeck se trouvaient 218 hommes et 30 femmes appartenant au réseau Alliance: 235 d'entre eux mourront ou disparaîtront dans les camps, le plus souvent exécutés avant les évacuations des camps.

LE RESEAU ALLIANCE

Alliance était l'un des plus actifs réseaux de renseignement de la Résistance, avec la confrérie Notre-Dame et, comptant jusqu'à 3 000 membres, le plus important des réseaux dépendants de l'Intelligence Service britannique (IS) sur le territoire français. Fin 1943, la pénétration d'un espion de l'Abwer dans le réseau amène une série d'arrestations. Parmi les personnes arrêtées, Jacques Stoskopf, né le 27 novembre 1898 à Paris, ingénieur à l'arsenal de Lorient jusqu'à son arrestation, dans ce lieu, le 24 février 1944.



Jacques Stoskopf (1898-1944)

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

Entré à Polytechnique dans la promotion spéciale de 1920, il avait longtemps travaillé avec l'ingénieur général Antoine quand celui-ci était responsable des études des bâtiments légers (torpilleurs, contre-torpilleurs) au service technique de la Marine, à Paris. Affecté à l'arsenal de Lorient, comme ingénieur en chef de 1^{ère} classe du génie maritime, Jacques Stosskopf est recruté en septembre 1940 par le commandant Trautmann, chef du secteur Nord du 2^{ème} Bureau de la Marine, qui bien qu'ayant reçu l'ordre de s'installer à Vichy, se préoccupe de constituer un réseau d'agents en zone occupée, pour continuer la lutte contre l'Allemagne hitlérienne.

Alors que Jacques Stosskopf avait refusé tout contact avec les Allemands bien que parlant parfaitement leur langue, il s'efforce à partir de ce moment là de capter leur confiance, ce qui lui permet d'aller et venir sur leurs chantiers sans éveiller l'attention et recueillir tous les renseignements permettant d'identifier les sous-marins et leurs commandants, renseignements qu'il transmet, le plus souvent de mémoire, à Trautmann, à Vichy où il se rend tous les deux ou trois mois., Trautmann communiquant lui-même les informations à deux officiers de l'ambassade américaine.

En décembre 1942, Jacques Stosskopf entre en relation avec un agent du réseau Alliance. Par l'intermédiaire d'un agent de liaison, il communique les renseignements qu'il recueille à Maurice Gillet, courtier maritime à Brest et chef du secteur local du réseau « Marine » de « L'Alliance ». L'arrestation, fin septembre 1943, de Maurice Gillet et de la plupart des membres du réseau de Brest n'interrompt pas l'activité de Stosskopf avec qui la liaison est rétablie mais son nom figure dans une liste que la Gestapo trouve un jour sur un agent de « L'Al-

liance » qu'elle vient d'appréhender.

Selon le témoignage de l'ingénieur Le Puth, témoignage recueilli par Roger Le Roux à l'issue d'une conférence chez le commandant allemand de l'arsenal, le lieutenant de vaisseau Bernardi dit au lieutenant Pauchard, interprète, que Stosskopf ne fait plus l'affaire, que les ouvriers placés sous ses ordres ne travaillent pas et qu'il les défend, que tous les ingénieurs allemands s'en plaignent et qu'il serait grand temps de le remplacer. C'est là une façon élégante, de la part d'un membre de l'état-major allemand qui n'aime pas les nazis, d'annoncer son arrestation imminente. Pauchard en rend compte à l'ingénieur Le Puth. Selon ce dernier, quand il avertit Stosskopf de ces menaces, celui-ci lui répond : « *Je ne puis abandonner mon travail actuellement ; je suis à la tête d'une filière qui ne saurait exister sans moi et ma désertion pourrait avoir de graves conséquences pour certains de mes agents* ».

Le 21 février 1944, dans l'après-midi, deux policiers du S.D. de Vannes, sur un ordre venu de Rennes, l'arrêtent dans l'arsenal. Ses collaborateurs décident de détruire aussitôt tout ce qui, dans une perquisition à craindre, pourrait lui nuire. L'ingénieur Perrais qui habite comme lui à Quimper depuis l'évacuation de Lorient, se rend auprès de Mme Stosskopf. Dans le bureau de son mari, ils trouvent une grande enveloppe pleine de documents qu'il mettait quotidiennement à jour depuis le début de l'occupation. Ils brûlent le tout tandis que son jeune fils fait le guet à la porte. Le lendemain, la perquisition ne donnera aucun résultat.

Après son arrestation, Jacques Stosskopf fut incarcéré à Vannes puis à Rennes, transféré à Strasbourg puis au camp de Schirmeck. Dans la nuit

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

du 1er au 2 septembre 1944, une camionnette amène au camp du Struthof, jusqu'à l'aube, par groupe de 12, 106 membres du réseau « Alliance », dont Jacques Stoskopf et Maurice Gillet. Tous furent, à leur arrivée dans ce camp, exécutés d'une balle dans la nuque puis brûlés au four crématoire.

Dans le convoi parti de Compiègne le 22 mars 1944 vers le KL de Mauthausen se trouvaient 1 218 hommes, dont 637 vont mourir ou disparaître dans les camps nazis. Parmi eux, Albert Le Bail, né le 8 février 1894 à Lorient.

Ouvrier chauffagiste, fort connu comme syndicaliste mais aussi comme fondateur en 1935 de l'Union sportive ouvrière lanestérienne, Albert Le Bail a pris part le 1er mars 1942 à la création de la section Lorient-Lanester du Front national qu'il va diriger avec Jean-Louis Primas, 30 ans, garçon épicier à Lanester, (combattant en Espagne dans les brigades internationales (1)). Suite à une dénonciation, l'imprimerie clandestine, installée dans le grenier d'une maison, sise rue Edgar Quinet et louée par Pierre Theuillon, est découverte le 10 juillet 1942.

Or, dans cette imprimerie étaient fabriqués des tracts qui étaient distribués non seulement à Lorient, Keryado, Lanester et Hennebont mais aussi dans les régions de Bubry, Le Faouët, Gourin, Guéméné. Le réseau local subit alors une vague d'arrestations comprenant outre François Cornn, Pierre Theuillon et Albert Le Bail, Jacques Portillo-Pastheuros, délégué des ouvriers espagnols travaillant à Plouharnel et Carnac, Gilles Le Roux, François Renault, Jean Lucas, François Guillevin ainsi que Gilles Dupont, Etienne Fouillen, Georges Le Sant. Ils seront tous déportés. Albert Le Bail n° matricule 59516 est transféré à Gusen, il y décède le 14 mars

1945. Il avait 51 ans. François Cornn, Etienne Fouillen, Gilles Le Roux, Georges Le Sant, François Renault, Pierre Theuillon mourront également dans les camps.

Dans le convoi parti de Compiègne le 28 juillet 1944 vers le KL Neuen-gamme se trouvaient 1 651 hommes, dont 1 042 vont mourir ou disparaître dans les camps nazis. Parmi eux, Joseph Rollo, né le 11 janvier 1891 à Vannes.

Quand la guerre éclata, Joseph Rollo était directeur de l'école du quartier de la Gare à Auray. Il était connu comme militant syndicaliste et membre de la S.F.I.O. Il était devenu en 1924 secrétaire du bureau national du Syndicat Unitaire de l'Enseignement puis s'était voué à la réalisation de l'unité syndicale. Après la fusion des deux grandes centrales syndicales, il était entré au bureau national du S.N.I. où il assumait la fonction de secrétaire à la Défense laïque.

Quand la dissolution du S.N.I. est imposée par Pétain, Joseph Rollo décide avec trois autres responsables, dont René Dervout instituteur à Camors, de garder les fonds de l'organisation départementale et de travailler à la reconstruction du syndicat. Georges Lapierre, secrétaire général "clandestin" du S.N.I. le fait entrer dans le réseau de Gilbert Renault, colonel "Rémy". Quand Lapierre est arrêté, en février 1943, René Bonissel vient à Auray lui demander de prendre la succession de ce dernier. Joseph Rollo accepte et se rend dès lors souvent à Paris pour rencontrer les militants du comité directeur ou dans d'autres départements pour essayer de réunir des petits groupes de camarades sûrs. C'est lui qui rédige "l'Appel aux instituteurs de France" pour les inviter à ne pas désespérer, à ne pas se croire isolés, à rechercher les moyens

de participer à la Résistance. Lu au micro de la B.B.C., ce texte a un retentissement profond.

Entré dans le mouvement "Libération Nord" en mars 1943, sous le pseudonyme de « Réal », il est chargé d'organiser la moitié ouest du département où il va entreprendre sur une grande échelle le recrutement des patriotes qu'il visitait régulièrement, se déplaçant à bicyclette, presque chaque jour après sa classe. Il confie à son ami, René Dervout, le secteur qui s'étend d'Auray à Pontivy, à des amis socialistes de Pontivy, celui de cette ville et de la région avoisinante et à Jean Le Coutaller, alias "Camille", instituteur à Persquen, tout le secteur situé à l'ouest de Pontivy. Lui-même se charge d'Auray et de la région comprise entre cette ville et Hennebont, de la R.N. 165 à la côte.

Conjointement avec Francis Le Penven, Armand Le Bérigot (ancien gendarme, alias "Cadoudal"), il recrute des officiers et des sous-officiers de carrière ou de réserve capables d'encadrer les futurs soldats d'une armée insurrectionnelle et au début de septembre 1943, trois sections d'une cinquantaine d'hommes sont ainsi mises sur pied encadrées par trois sous-officiers de carrière : Gougaud, Liziard et Kéraudan.

En janvier 1944, Joseph Rollo participe en outre à la constitution du comité départemental de Libération. Les groupes de « Libé-Nord » sont intégrés à l'Armée secrète, alors dirigée par Paul Chenailler alias "Morice". Quand Joseph Rollo apprend, le 21 mars, que son ami François Le Levé, secrétaire général de la C.G.T clandestine et membre, comme lui, du comité départemental de Libération, vient d'être arrêté, il se sent en danger. Il le dit quelques jours plus tard à René Bonissel, aux « Deux Magots » au

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

cours d'un voyage à Paris et encore le jeudi 30 mars à René Dervout qui lui propose de se cacher chez le meunier de Pont-Fao en Camors dans le refuge qu'il s'est préparé pour lui-même en cas de besoin. Il sent qu'on l'espionne et pourtant il répond : « *Il faut que je rentre ; je n'ai pas encore le droit de partir* ». Il est arrêté le lendemain, le 31 mars 1944, par le SD. Incarcéré à Rennes, puis à Compiègne, il est déporté au KL Neuengamme, le 28 juillet 1944. Lors de l'évacuation du camp, il décède le 8 avril 1945 à Sandbostel. Il avait 54 ans. Ce convoi du 28 juillet 1944 était formé de 1 651 hommes, dont 1 042 vont mourir ou disparaître dans les camps nazis.

Se trouvait également dans ce convoi, son ami François Le Levé (matricule 39879) né le 13 novembre 1882 à Rianteac. Celui-ci, entré comme apprenti chaudronnier à l'arsenal de Lorient, où il fera tout sa carrière, syndicaliste, avait pris sa retraite en 1938.

Au moment de la guerre, s'occupant de la Bourse du Travail à Lorient, il a contribué à la reconstitution de la C.G.T clandestine. François Le Levé décède à Neuengamme le 20 janvier 1945 : il avait 62 ans .

Selon Roger Le Roux, les compagnons de déportation de Joseph Rollo diront à leur retour son attitude admirable de courage, de dignité, de foi dans l'avenir de l'humanité. "*Joseph Rollo, idéaliste et homme d'action, restera l'une des plus nobles, des plus pures figures de la Résistance morbihannaise*" conclut Roger Le Roux.

Force est de constater que de nombreux Résistants morts ou assassinés dans les camps nazis n'existent plus aujourd'hui pour la mémoire des générations d'après-guerre que comme un nom accompagné d'un numéro de matricule, d'un lieu et d'une date de décès sur les listes «informatisées», des divers livres « mémoriaux ».

Aussi , voudrions-nous lancer dès ce numéro de notre revue et dans les prochains, des avis de recherches pour inviter nos lecteurs à nous communiquer tous renseignements, copies de documents permettant de déterminer quand, où et pourquoi ces patriotes ont été arrêtés et déportés.

(1) Jean-Louis Primas auteur de plusieurs sabotages et vols à main armée sera arrêté près de Nantes le 20 janvier 1943 et fusillé au Mont Valérien le 7 septembre 1943 ainsi que Louis Le Bail, fils d'Albert, et 17 autres patriotes finistériens.



SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

LISTE DES PERSONNES NÉES, RÉFUGIÉES OU ARRÊTÉES DANS LA VILLE DE LORIENT DÉPORTÉES DANS LES CONVOIS PARTIS DE-FRANCE ENTRE LE 4 JUIN 1942 ET LE 29 AOÛT 1944

- PARCE QU'ELLES ÉTAIENT JUIVES, PAR MESURE DE RÉPRESSION POLITIQUE, POUR FAITS DE RÉSISTANCE, MORTES OU DISPARUES DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION NAZIS PRÉSENTÉES DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE DE LEUR DÉPART VERS LES CAMPS .

Robert LAFON, 43 ans, mort à Nordhausen,	Katherine CORRET, 42 ans, morte à Auschwitz.
Raymond HERVE, 34 ans, mort à Auschwitz- Birkenau.	Albert LE BAIL, 51 ans, mort à Gusen.
Maurice LE GAL, 46 ans, mort en Allemagne	François CORNN, 22 ans, mort à Hartheim
Jacob HANEN, 48 ans, Esther HANEN, née COHEN	Gilles LE ROUX, 22 ans, mort à Mauthausen.
44 ans, Laura HANEN, 20 ans, Frida HANEN, 17 ans ,	François RENAULT, 44 ans, mort à Gusen.
morts à Auschwitz;	Eugène LE GAL, 55 ans, mort avant son rapatriement.
Israël GISKE, 51 ans morte à Auschwitz.	André JOLY, 19 ans, mort à Mauthausen.
Elias SWIATLY, 46 ans, mort à Auschwitz	Jean LE HULUDUT, 34 ans, mort à Hartheim.
Sarah WEINTRAUB, 39 ans, morte à Auschwitz.	Yves LE FUR, 49 ans, mort à Flossenbourg.
Joseph LE BRIS, 54 ans, mort à Neuengamme.	Paul SPOOR, 30 ans, mort à Wobelin.
Nicolas ROSENCZVEIG, 32 ans, mort à Auschwitz .	Jacques LE GUENNEC, 19 ans, Louis GUILLAM, 21 ans,
Saly WECHSLER, 36 ans, morte à Auschwitz .	et Georges HUET, 23 ans,
Wolff ZELIKOVITZ, 74 ans, mort à Auschwitz .	morts pendant le transport vers l'Allemagne.
Elisabeth LE PORT, 23 ans, morte à Auschwitz.	Marcel LE BRAN, 24 ans, mort à Allach.
Gabriel GARGAM, 19 ans, mort à Oranienburg.	Henry LE CUNFF, 22 ans, mort dans la baie de Lubeck.
Maurice GALLOUEN, 64 ans, mort à Bergen Belsen.	Marcel OLLIVIER, 29 ans, mort à Bremen.
Gaston JACOB, 68 ans, mort à Auschwitz.	Francis CADIC, 33 ans, mort à Neuengamme.
Clément JOSSE, 37 ans, mort à Gusen.	Théodore ESVAN, 29 ans, mort à Ravensbruck.
Etienne FOUILLEN, 31 ans, mort à Dora.	Roger GUILLEMOT 30 ans, mort à Dachau.
Georges LE SANT, 50 ans, mort à Buchenwald.	Etienne LE VAGUERES, 23 ans, mort à Neuengamme.
Robert LE ROUX, 21 ans, mort à Buchenwald.	Georges LE BEUVE, 50 ans, mort à Dora.
Armand TROUDET, 41 ans, exécuté à Kehl.	Ange FAUCOURBE, 44 ans, mort à Dora.
Jacques STOSSKOPF, 46 ans, exécuté au Struthof.	Yvonne LE MAREC- DU COSTAL, 46 ans, morte à Rech-
André GILLARD, 39 ans, mort au Struthof.	lin.
Jean DUC, 19 ans, mort à Flossenbourg.	Charles BERTHELOT, 53 ans, mort entre Oberaudenhain
Adolphe CHAPET, 59 ans, mort à Dora.	et Bockwitz.
Emmanuel LE COTRE, 31 ans, mort à Buchenwald.	Jean MARTIN, 31 ans, mort dans le bateau le Cap Ar-
Abram MARKOWICZ, 56 ans, mort à Auschwitz.	cona dans la baie de Lubeck.
Lucienne SEGAL, 37 ans, Liliane SEGAL 9 ans et demi,	Georges KERANGOAREC, 22 ans mort à Groditz.
mortes à Auschwitz.	Yves SAINT-JALMES, 26 ans mort à Bremen.

AU LENDEMAIN DES « ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE » QU'ELLE A ORGANISÉS FIN JANVIER , L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE (APHG) A PUBLIÉ UN MANIFESTE RÉCAPITULANT SES PRÉOCCUPATIONS ET REVENDICATIONS.

« L'enseignement d'histoire-géographie à toutes les générations, de l'école élémentaire au baccalauréat, est la fierté de la République. Les professeurs d'histoire et de géographie sont les porteurs de cette mission que la nation leur a confiée. Le niveau de démocratie dans un pays se mesure à la place qu'il réserve à l'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les futurs citoyens. Réunis à l'appel de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie le samedi 28 janvier 2012 à Paris, les États-généraux s'insurgent contre :

- la suppression de l'enseignement obligatoire de l'histoire et de la géographie en Terminale S à la rentrée 2012; la diminution continue de la place et des horaires de l'histoire et de la géographie, matières fondamentales, à l'acquisition d'une culture républicaine;
- la mise en place de programmes qui ne permettent pas de maîtriser les repères fondamentaux nécessaires à la poursuite des études supérieures et à l'insertion dans la vie professionnelle;

- la dégradation des conditions de préparation des étudiants aux concours d'enseignement; la quasi-disparition de la formation des professeurs débutants et de la formation continue.

L'Association des professeurs d'histoire et de géographie, en conséquence, exige le rétablissement immédiat de l'enseignement obligatoire d'histoire-géographie validé par une épreuve au baccalauréat en Terminale S ;

- des horaires nationaux décents à tous les niveaux;
- des programmes intelligibles, réalisables par tous les élèves et aptes à structurer leur raisonnement;
- une formation réelle pour les professeurs débutants, incluant une année de stage; le rétablissement d'une formation continue pour tous les personnels, financée par l'État.

La satisfaction de l'ensemble de ces propositions répond aux exigences d'une école républicaine et d'une éducation à la citoyenneté. »

Morbihan

COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Comme nous le rappelle le bureau national de notre association dans le cadre de la préparation de notre prochain congrès à Lons-Le-Saulnier :

« L'Anacr est la principale association de passeurs de mémoire de la Résistance.

La tâche primordiale doit être d'élargir les rangs des Ami(e)s de la Résistance sur la base des orientations pluralistes de l'Anacr pour assurer la pérennité de son combat, pour assurer la transmission des valeurs de la Résistance, de la connaissance du combat des Résistant(e)s.

En conséquence, il convient de procéder dans les meilleurs délais au

placement du maximum de cartes 2012.

Il est d'autant plus nécessaire de ne pas prendre de retard dans ce placement des cartes 2012 car, comme vous le savez, d'avril à juin, auront lieu les élections présidentielles et législatives ; ce qui va compliquer nos tâches organisationnelles ».

Nous appelons donc tous nos camarades qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion à le faire auprès de leur comité local ou auprès du trésorier départemental .

COMITÉ DE LORIENT

L'ASSOCIATION DU PAYS DE LORIENT RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT AUX VALEURS DÉFINIES DANS LE PROGRAMME DU CNR EN 1943. L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE DU PAYS DE LORIENT PLAIDE POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE LE 27 MAI.

Réunis en assemblée générale dimanche à Ploemeur, ils ont tenu à « réaffirmer leur attachement aux idéaux de la Résistance définis dans le programme du Conseil national de la Résistance » adoptés le 27 mai 1943 à Paris. « Pour le progrès social, la démocratie, la paix et l'amitié entre les peuples dans une France dévastée, le premier gouvernement de la France libérée a mis en place la Sécurité sociale, les allocations familiales, la retraite par répartition, une fonction publique exemplaire, le droit de vote pour les femmes, etc. » a rappelé le président, Fernand Bruche, citant la motion adoptée par l'Anacr.



Etaient présents le député Gwendal Rouillard, Sylvain Britel représentant le maire de Ploemeur, Katherine Le Port, présidente de l'Anacr du Morbihan et Michel Pradeau entourant le président Fernand Bruche.

Le général De Gaulle avait salué la contribution des Résistants bretons au succès du Débarquement. Les Résistants retiennent deux dates historiques : celle du 18 juin et celle du 27

mai marquant l'unification de la Résistance intérieure par la création du CNR et que l'Anacr souhaite voir instaurer comme journée nationale de la Résistance.

L'Anacr du pays de Lorient compte 175 adhérents dont moitié de Résistants et moitié d'amis. Elle intervient dans les écoles à la demande de celles-ci et s'interroge sur la manière d'engager un plus large public dans la défense des acquis de la Résistance. Elle a rendu hommage à ses disparus, parmi lesquels Jean Mabic, rédacteur d'« Ami entends-tu... » par une minute de silence.

Ouest-France

Élevé au grade chevalier de la Légion d'honneur, Jules Binard recevra ses insignes le 8 mai. Lors de l'assemblée générale de l'Anacr et ami-e-s qu'il préside, Jean Michel Pétré l'a annoncé aux adhérents présents. «*Cette nomination est grandement méritée, mais sûrement tardive. Jules Binard est un grand serviteur de la patrie*», a noté le vice-président.

En 2012, les anciens combattants participeront à la journée des Déportés à Combléssac le 29 avril. «*Il serait souhaitable que toutes les associations d'anciens combattant soient représentées avec leur drapeau dans ce lieu où tant d'enfants de Guer et de*

Combléssac ont été déportés ou sont morts en déportation», a insisté Jules Binard.

Diplômes et médailles en 2011.

Les Anciens combattants seront mobilisés pour les cérémonies guéroises du 8 mai, du 18 juin pour l'appel du général De Gaulle et du 14 juillet. De plus, cette année, le rassemblement cantonal pour la commémoration du 11 novembre est prévu à Mont-neuf. Le repas de l'amitié avec animations ouvert à tous est programmé le 17 juin.

L'assemblée générale, au Relais de Strasbourg a aussi été l'occasion

de revenir sur l'année 2011. Des diplômes de l'Anacr ont été remis à René Le Tellier, André Loget, Louis Praud, Jean-Michel Pétré, Mme Forget, Mme Guérin, Mme Hamery et Mme Pépin. Et Antoine Morel a reçu le diplôme et la médaille. Le repas de l'amitié a réuni 70 personnes et «*les adhérents de plus de 90 ans ou malades ont reçu un petit cadeau pour Noël*». Jules Binard a aussi rappelé que «*nous avons déploré le décès de Germaine Bécel, qui était doyenne des Ami-e-s de la Résistance*».

Catherine Bévy
Les infos Ploërmel

LES «GAVROCHE» D'HENNEBONT VINCENT GAHINET & PIERRE LE GARREC

DANS L'ENTRETIEN QU'AVAIT EU PIERRE LE GARREC AVEC KATHERINE LE PORT POUR NOTRE JOURNAL, IL ÉVOQUAIT LA DOULEUR TOUJOURS PRÉSENTE CHEZ LUI DU FAIT DU DÉCÈS, EN ALLEMAGNE, PEU APRÈS LA LIBÉRATION DES CAMPS DE CONCENTRATION, DE SON AMI D'ENFANCE, VINCENT GAHINET QUI AVAIT TENTÉ, COURANT 1943, DE REJOINDRE L'ANGLETERRE ET LA "FRANCE LIBRE".

Pierre Le Garrec pensait que Vincent, parti avec trois autres amis, avait été arrêté à la frontière espagnole, déporté à Buchenwald et qu'il serait mort en avril ou mai 1945 sur le chemin du retour, épuisé par le scorbut, peu après la libération du camp.

Peu avant le décès de Pierre Le Garrec, j'avais pris connaissance dans l'ouvrage de Roger Le Roux, «*Le Morbihan en guerre*» des lignes suivantes évoquant l'arrestation et les circonstances du décès de Vincent Gahinet: «*Le 4 juin 1943, quatre camarades prennent à Hennebont le train pour Bayonne. Le 9, ils sont arrêtés au poste-frontière de Dancharia (Basses-Pyrénées). Interrogés à Cambo, ils sont conduits à la prison de Bayonne puis ramenés à Bordeaux (caserne*

Xaintrailles). L'un d'eux, Pierre Ezvan, dont la famille a pu faire intervenir une personnalité en bonnes relations avec les Allemands, obtient vite sa libération et passe dans la Résistance du Médoc. Fernand Lestrehan et Vincent Gahinet s'évadent du convoi de déportation après le départ de Compiègne, grâce à une scie laissée par un cheminot dans leur wagon. Vincent Gahinet blessé par un coup de feu est seul repris (il mourra au moment de la Libération). Le quatrième, Jean Madec fait partie du convoi qui suit. Exaspérés par les évasions du premier train, les S.S. qui ont entassé les déportés à cent par wagon, les obligent en gare de Laon à se déshabiller tous. A l'arrivée, on trouvera soixante-quatre morts dans un même wagon.

Jean Madec reviendra de Buchenwald.

Selon la liste du convoi de déportés parti le 2 septembre 1943 de Compiègne vers le KL Buchenwald, Vincent Le Gahinet, né le 29 novembre 1922 à Pluneret, se serait bien évadé du convoi. Repris, il aurait été interné à Metz, puis déporté à Buchenwald, n° de matricule 22124. Il serait mort sur l'île de Mainau, le 24 mai 1945, avant son rapatriement. Bien que Vincent Gahinet ne fût pas né à Hennebont, il paraît y avoir passé son enfance et son adolescence, et c'est dans cette ville qu'il a décidé de rentrer en résistance au péril de sa vie.»

Katherine Le Port

MATHURIN LE PODER

Me dirigeant approximativement vers la gare, je passe près d'un lavoir pour atteindre un versant qui surplombe la voie ferrée.

Là je suis stoppé net, à une dizaine de mètres d'un talus broussailleux par l'ordre bref : «Halte, jetez votre arme». J'aperçois à peine une partie du visage de mon interlocuteur. Seul son képi me renseigne sur sa fonction. ...Je lui réponds «jamais de la vie, je suis un Résistant (ou un partisan) et je n'ai pas le droit d'abandonner mon arme».

Ma phrase à peine terminée, deux coups de feu retentissent. Je ressens une brûlure à la poitrine. Je réalise que je suis blessé.

Intentionnellement, je me laisse tomber sur le côté droit tout en ayant soin de surveiller mon adversaire. Je fais le mort, prêt à me servir de mon arme. le gendarme ne peut franchir l'obstacle, tant la végétation est dense. Il le longe sur sa gauche en direction d'une brèche que j'aperçois. Je ne quitte pas des yeux la seule partie de son corps visible, la tête. Imperceptiblement mon arme suit sa progression. Tout à coup, dans un endroit encore plus étroit, je le perds de vue. L'instant est propice, d'un bond je me lève et m'enfuis à toutes jambes, oubliant pour quelques instants ma blessure. Mon vis-à-vis, surpris, demeure coi quelques instants puis m'invective.

Après une course folle, de plusieurs centaines de mètres, j'atteins un petit taillis. Je m'y planque provisoirement. Ma blessure m'inquiète, je cherche à en déterminer la gravité et découvre deux impacts. Je fais, avec mon mouchoir, un pansement de fortune que je maintiens de la main pour arrêter l'hémorragie. Comme je ne me sens pas faiblir, j'ai confianceA la nuit tombante donc, évitant les routes, je me dirige sur le village de Guerneroch en Saint-Caradec-Trégomel, distant de quelques kilomètres, où réside mon futur beau-frère, Louis Le Méhec. J'y parviens sans incident mais un peu las.

Sans attendre, les premiers soins me sont prodigués, cependant que le jeune frère, après mille recommandations, enfourche sa bicyclette pour se rendre à Plouay avertir le docteur Jean Moru dont les sentiments patriotiques me sont connus.... Le docteur Moru m'apprend l'arrestation d'un de mes équipiers Robert BURBAN (déporté à Buchenwald, Robert reviendra très affaibli en juin 1945)...

Au beau milieu de la fête, on a entendu un coup de feu et vu très vite que les allemands encerclaient les lieux. Ils ont arrêté tous les hommes et nous ont contraints à marcher mains en l'air jusqu'à Kerchopine. Là, ils nous ont demandé une première fois de montrer nos papiers d'identité. Ils avaient une liste et paraissaient rechercher des noms se terminant notamment par "iec" et par "er".

D'après ce que m'a dit, par la suite, mon chef de groupe Joseph Le Sollicec, il était passé à travers ce premier tri, parce qu'il avait sur lui ses papiers militaires sur lesquels était indiqué qu'il avait combattu à Mers El Kébir. Les Allemands l'ont laissé partir, pensant sans doute qu'il était contre les anglais. En revanche, ils ont retenu ses cousins Joseph et Lucien Le Sollicec.

Si le premier faisait partie de notre groupe, l'autre garçon, étudiant, n'avait rien à voir, selon moi, avec la Résistance. Joseph Le Sollicec, mon chef de groupe, restait convaincu que c'était lui qui avait été dénoncé.

En tout cas, après ce premier tri, nous avons été conduits pour la plupart à Guémené et entassés, toute la nuit, sans boire ni manger, dans deux classes d'école.

Au matin, les Allemands nous ont fait sortir des salles de classe, un par un, pour vérifier à nouveau nos papiers qu'ils comparaient à leur liste. Moi, j'ai dit que j'étais ouvrier agricole et que mon patron m'attendait pour les travaux de la ferme: ils m'ont laissé partir. Lucien et Joseph Le Sollicec n'auront pas cette chance : le premier déporté à Neuengamme, mourra en avril 1945 lors d'un transfert, Joseph sera fusillé à Port Louis.

Après cette tragédie, plus question pour moi de retourner dormir à la ferme, même dans ma cachette. Tou-

tefois, je continuais à travailler dans la journée. C'est à partir de cette époque que mes copains et moi avons utilisé le "refuge" que s'était constitué un autre groupe d'une vingtaine de maquisards, non loin de la ferme des époux Lucas, dans le village isolé du Vechen.

En effet, pour se protéger la nuit, et ne pas attirer l'attention sur les fermiers, ceux-ci avaient installé un campement à l'intérieur d'un chemin creux encastré entre deux talus, chemin au dessus duquel un couvert d'arbres faisait voûte. Nous ignorions alors qui commandait ce groupe, mais nos camarades ont accepté de nous accueillir.

REJOINDRE LE MAQUIS

Puis, début juin 1944, un membre du groupe Le Sollicec, je ne me souviens plus lequel, est passé me dire au boulot qu'il fallait rejoindre le maquis. Le camp se trouvait sur la route du Croisty, près de l'embranchement pour aller à Saint Caradec. De plus, un parachutage d'armes était prévu à Kerchochen : nous allions enfin pouvoir nous battre et nous défendre. Arrivé sur place, je retrouvais notamment Pierre Chalmé, Joseph Mao et Joseph Yziquel, Mathurin Daniel, Albert Chevret.

Première expérience de maquisard décevante : on a passé la nuit à grelotter de froid, ayant l'impression d'être livrés sans aucune protection à une attaque possible des Allemands, puisqu' aucun de nous n'avait d'arme lourde, seulement quelques fusils à chevrotine et des revolvers. En plus, il n'y eut aucun parachutage. Quelque chose ne collait pas. Nous craignions à nouveau une trahison, comme à Sainte-Anne des Bois.

Le lendemain, un chef (dont on ignorait le nom) nous a demandé de

MATHURIN LE PODER

avait organisé un vol de tickets d'alimentation dans les mairies de Saint Tugdual, Langonnet, Meslan, et Berné.

Si l'opération s'était déroulée sans gros problèmes dans les trois premières communes, en revanche, à Berné, des habitants avaient prévenu les gendarmes. Au cours de sa fuite, Célestin Chalmé avait subi un tir des gendarmes et avait été blessé à la poitrine. Il avait néanmoins réussi à se réfugier en lieu sûr. En revanche, son camarade Robert Burban, avait été arrêté : il sera déporté à Buchenwald.

Célestin Chalmé avait néanmoins continué le combat et cherché à recruter de nouveaux partisans. Il avait ainsi organisé une réunion avec des jeunes gens du coin, dont Albert Chevret et Joseph Sollicec. C'est par eux que j'ai été sollicité pour entrer dans la section Berné-Priziac dirigée alors par Charles Carnac.

A partir de la fin février 1944, Joseph Sollicec sera donc mon chef de groupe. Ce groupe comprenait aussi Emile Bichelot, Lucien et Pierre Chalmé, Jean Daniel, Mathurin Daniel, Lucien Le Biavant, Frédéric Hamon, Joseph Iziquel, Joseph et Félix Mao, Jean Samedy. Puisque tu me le demandes, nous étions pour la plupart ouvriers agricoles ou fils de paysans, si ce n'est Emile, qui, pour ce dont je me souviens, était surveillant au lycée de Pontivy, et Jean qui était, lui, menuisier.

A cette époque, je n'étais pas concerné par le S.T.O. N'étant pas réfractaire, je n'avais donc aucune raison de passer dans la clandestinité. De plus, notre groupe ne disposait d'aucune espèce d'armement. Pas de raison non plus de cesser de travailler, ni quitter la ferme où j'étais logé par mon "patron".

Toutefois, à partir du mois de mai 1944, quand les Allemands ont multiplié les rafles, j'avais pris la précaution de ne plus dormir dans les bâtiments de la ferme. Avec l'accord de mon patron, je m'étais aménagé une cache, en hauteur, entre les deux murs de pignon des étables. Tous les soirs, une fois perché dans mon refuge, je faisais tomber l'échelle permettant d'y accéder et la fille de la maison venait la replacer le lendemain matin, quand les risques de fouille paraissaient écartés.

Tu me demandes si je n'ai pas hésité à m'engager sachant ce qui était arrivé à Robert Burban, mais aussi à tant d'autres. Tu sais, à ce moment là, j'étais jeune, dans une bonne équipe de copains, soudés et déterminés, et on s'est dit en quelque sorte : "ceux d'Inguiniel avec Célestin, ils s'engagent bien dans le combat, pourquoi pas nous ? !"

Nos premières actions n'avaient pas grande envergure : nous avons collé des affiches deux ou trois fois pendant la nuit, distribué quelques tracts qui provenaient d'une imprimerie clandestine des FTP, participé à quelques transports d'armes.

PRIS DANS LA RAFFLE DE SAINTE-ANNE-DES-BOIS

Mon premier vrai contact avec l'ennemi s'est produit lors de la rafle de Sainte-Anne-des-Bois, en Berné, le 29 mai 1944, lundi de la Pentecôte. Des copains sont venus me chercher, j'ai pas osé refuser d'y aller, c'était une fête traditionnelle pour la jeunesse locale. Et c'était pas loin de Berné, à peine deux kilomètres à pieds. Quasiement tous ceux de notre groupe s'y sont retrouvés, Joseph Le Soliec et son cousin qui portait le même nom, Joseph et Félix Mao, Jean Samedy, Frédéric Hamon.

d'être au courant de notre activité patriotique tant elle se montre compréhensive en me remettant prestement les tickets convoités. Toutefois, le malheur veut, pure coïncidence peut-être, que des gendarmes du Faouët patrouillent dans la localité. Avertis de notre présence par un habitant, ils se dirigent vers la mairie. A leur approche, respectant les consignes, les guetteurs m'alertent et s'enfuient. Mon accompagnateur dans la mairie les suit. Quant à moi, dans le but d'attirer l'attention des gendarmes, je décide de demeurer à l'intérieur du bâtiment. Il me faut, à la fois, surveiller la porte d'entrée et la fenêtre. C'est assez malaisé, aussi je grimpe. Là-haut, je suis surpris par la présence d'une femme et d'une fillette, très affolées. Je tente, en vain, de les raisonner.



Craignant pour leur vie, dans un échange possible de coups de feu, je juge plus raisonnable de forcer ma sortie l'arme au poing dans un but plutôt d'intimidation si je ne suis pas contraint de m'en servir. Dehors, à mon grand étonnement, point de gendarmes mais un attroupement de gens hostiles qui me conspuent en s'écartant sur mon passage. Je me précipite dans le jardin du presbytère puis, par un portillon donnant sur l'extérieur, je prends la clé des champs.

MATHURIN LE PODER

rejoindre le camp de Kerfur qui se trouvait dans le bois situé près de l'Aër, à une centaine de mètres du Pont-Tournant, sur la route de Berné à Priziac.

Il y avait là quasiment toute la compagnie du Commandant Charles (Célestin Chalmé) au complet : les chefs de section : Émile Bichelot, Jean Le Scouarnec, Charles Carnac et les patriotes Pierre et Lucien Chalmé, Joseph Jaffré, Louis Guével, Frédéric Hamon, Joseph et Félix Mao, Joseph Yziquel, Jules Korec (fils), François Le Bail, Lucien Le Biavant, Mathurin Le Dû, Albert L'Hermite, Pierre Le Manach, Joseph Le Scouarnec, Jean Lucas, Albert Piquet, Pierre Royant, Maxime Simon.

Nous étions à Kerfur depuis quelques heures, quand tout à coup, une sentinelle nous alerte « dégagez, les Allemands arrivent »! En effet trois camions étaient en train de passer sur la route. A mi-côte, les camions s'arrêtèrent et les soldats se dirigèrent vers le bois.

Nous n'avons pas bougé tout d'abord. Puis, après, ça a été la débâcle totalement inorganisée. On a traversé la rivière sur des pierres. Pour ma part, je suis retourné à la ferme à travers la campagne.

Certains des maquisards sont pourtant revenus au camp de Kerfur dont Jean-François Huiban que je ne connaissais pas. C'est bien plus tard que j'ai appris comment le jeune Huiban avait été sauvagement assassiné par les Allemands vers le 20 juin 1944.

Quant à notre groupe, il était toujours dépourvu d'un armement sérieux.

Après Kerfur, plus de question de rester travailler à la ferme : notre bataillon au complet, dirigé par le Com-

mandant Jacques (Louis Doré) doit se déplacer et cantonne à partir du 10 juin à Malvoisin en Ploerdut.



Collection Archives municipales de Lorient

Pendant ce temps, les réfugiés de Lorient arrivent à Tours où ils sont reçus par le secours national qui les répartit dans le département après leur avoir servi un copieux repas. Une femme en coiffe donne la soupe à un petit garçon sous le regard d'une petite fille qui mange toute seule. Les photographies DNP (agence photographique allemande) étaient réalisées avec l'autorisation de la censure allemande et du gouvernement de Vichy.

Nous y attendons des parachutages d'armes. Un premier parachutage d'armes donne l'occasion aux commandants Le Coutaller (F.F.I) et Pierre (Roger Le Hyaric FTP) d'effectuer un partage des armes : nous avons enfin reçu des munitions en quantité, cartouches plein la musette, grenade à la ceinture , fusil mitrailleur.

Toutefois, nous comprenions mal pourquoi il nous fallait quitter le cantonnement de Malvoisin, puis changer d'emplacement tous les deux jours. La crainte de la trahison nous gagnait, nous en arrivions à nous méfier de tout le monde alors que la Libération nous paraissait devenue si proche après le débarquement.

Mais le Commandant Jacques et

MATHURIN LE PODER

.....Je pense très sincèrement que ce mini combat entre Résistants et forces de l'ordre a permis la prise de conscience générale de notre population rurale, ignorant jusque-là les activités de la Résistance, méconnaissant même parfois son existence. Son revirement spectaculaire, son attitude exemplaire et son appui inconditionnel, manifestés par la suite, sont tout à son honneur et me font complètement oublier les bavures involontaires et bien compréhensibles de cette journée du 28 janvier 1944.



Jean Le Coutaller rejoint la Résistance dans le réseau Libération-Nord. Ancien élève officier à l'école militaire d'artillerie de Poitiers, il commande un bataillon FFI de janvier 1944 à août 1945.

Enfin, sorti de l'anonymat par la force des choses, je deviens la bouée de sauvetage de centaines d'opposants au régime établi et principalement de réfractaires au service du travail obligatoire en Allemagne (S.T.O.) à la recherche d'un mouvement organisé de la Résistance pour combattre, à la reconquête des libertés perdues

Célestin Chalmé dans le livre " Les maquisards chez nous" (édition de 1998) de René Le Guénic

nos chefs de section estimaient que notre armement devait être complété. Nous nous rendons donc dans la région de Plumeliau pour chercher des armes suite à un parachutage effectué dans la nuit du 23 au 24 juin 1944, dans la vallée de Grascouët en Persquen.

Les Allemands avaient sans doute repéré le parachutage. Ils ont lancé des fouilles pour retrouver la cache



Célestin Chalmé, commandant du 6e bataillon FTPF du Morbihan à l'âge de 22 ans

des armes. Ils ont bouclé le secteur, et nous devons encore décrocher pour ne pas être cernés. Les parachutistes avaient réussi à miner le dépôt d'armes. En nous éloignant de la zone, nous avons vu l'incendie qu'a déclenché l'explosion.

Pour notre groupe, encore un échec, sans véritable combat.

MATHURIN SAUVÉ DES EAUX PAR CHARLES CARNAC...

Nous avons rejoint, fin juin, un campement dans la région de Saint

Barthélemy, pour nous déplacer à nouveau près du village de Coet-chuen en Saint-Thuriau.

Courant juillet, j'ignore la date précise, une nuit, plusieurs alertes nous tiennent éveillés. Puis, vers 5 heures les Allemands attaquent : ça tirait de partout, à coups de mortiers et avec des mitrailleuses à balles incendiaires. Nous nous étions réfugiés sous des arbres et tentions de riposter sans trop savoir où se trouvait l'ennemi. Soudain un orage terrible s'est abattu. Roger Le Buannic qui se trouvait avec nous, crie tout à coup «regardez, une fusée rouge, ils appellent du renfort, il faut qu'on dégage».

On traverse alors une prairie totalement recouverte d'eau. Charles, qui était à mes côtés, bien plus grand que moi avait de l'eau jusqu'à la poitrine. Soudain, j'ai perdu pieds. Charles m'a alors saisi par le patelot et a réussi à me tirer vers lui et à me pousser jusqu'au chemin.

C'est comme cela que j'ai été sauvé des eaux par mon copain! Nous étions trempés jusqu'aux os, mais vivants. Nous avons réussi à rejoindre un village de quatre ou cinq fermes. Je me souviens comme si c'était hier, du cri de surprise quand nous avons frappé à l'une des portes: « Mon petit Charlot, qu'est-ce que tu fais par ici ? ». Cette femme originaire de Lorient réfugiée dans la ferme, venait de reconnaître mon compagnon. Elle nous a offert un bon grog et nous avons séché nos vêtements. Mais, il fallait repartir : les Allemands pouvaient surgir à tout moment et massacrer tout le monde.

Je connaissais bien le coin. J'ai guidé mes camarades à travers les chemins. A un moment, en longeant une parcelle nous avons trouvé un chemin de chèvres, et nous voulions nous y reposer. Un paysan qui passait

MATHURIN LE PODER

par là, nous a aperçus et nous a avertis «*ne restez pas là, ils fouillent partout, ils passent tous les quarts d'heure*». Nous avons fui à nouveau pour repartir sur Berné.

Après la bataille du 14 juillet de Kervemen en Pluméliau, notre compagnie a été dispersée, mon groupe, sous les ordres du lieutenant Bichelot, est intégré au 10ème bataillon

F.F.I du Commandant Le Coutaller et participe à la libération de Paimpol et aux combats du front de Lorient.

Je t'en parlerai une prochaine fois

Récit de Mathurin Le Poder, Combattant Volontaire de la Résistance, recueilli par Katherine Le Port courant février 2012.

CHARLES CARNAC PREMIÈRE PARTIE

JE SUIS NÉ LE 18 AOÛT 1922 À LORIENT . J'AVAIS DEUX ANS QUAND MA MÈRE EST MORTE DES SUITES D'UNE TUBERCULOSE QU'ELLE AVAIT CONTRACTÉE PENDANT SON TRAVAIL COMME OUVRIÈRE À L'USINE DELORY (CONSERVERIE). J'AI ÉTÉ ÉLEVÉ PAR UNE DE MES GRANDES TANTES PATERNELLES, MARIE, VEUVE MARC, QUI N'AVAIT PAS D'ENFANT, MON FRÈRE AÎNÉ AYANT ÉTÉ CONFIE À NOTRE GRAND-MÈRE PATERNELLE.

Mon père, militaire à l'époque, était âgé de 21 ans et il ne s'occupait guère de nous. J'ai donc passé mon enfance chez ma grande-tante qui demeurait rue de Liège à Lorient. Je me plaisais bien à l'école primaire et d'ailleurs j'ai eu mon certificat d'études l'année de mes 12 ans. Puis, je suis rentré à L'E.P.S (Ecole Primaire Supérieure), et là, j'ai eu l'impression que les études ne servaient à rien. En 1936, fortement incité mes oncles paternels qui travaillaient eux-mêmes à l'arsenal, j'ai passé l'examen pour entrer à l'école des apprentis de l'arsenal. Pendant trois ans, j'ai suivi d'abord une formation d'ajusteur, ensuite une formation d'électricien. A la fin de l'apprentissage, après un nouvel examen, j'ai été embauché comme aide ouvrier dans l'atelier d'électricité.

J'avais donc 18 ans quand les Al-

lemands sont arrivés à Lorient et ont occupé la ville. Comment t'expliquer ce que j'ai ressenti alors ? J'étais effondré, submergé par un sentiment d'anéantissement. D'autant que seuls quelques marins, sous les ordres de l'Amiral de Penfentenyo, avaient tenté, le 21 juin 1940, aux Cinq Chemins de Guidel de s'opposer à l'entrée des Boches dans la ville. Six d'entre eux avaient été tués (1). Je me souviens avoir pleuré en entendant un des discours de Pétain appelant à la "collaboration". Un de mes oncles, ancien combattant de 14/18, fataliste, n'avait d'ailleurs pas compris cette réaction.

La plupart de mes collègues de travail de l'arsenal, était comme moi, anti nazi et d'ailleurs, les Allemands se méfiaient des ouvriers de l'arsenal. Par le biais de l'organisation Todt, ils

Selon les recherches effectuées par Fabrice Le Breton pour son mémoire universitaire de troisième cycle, Roger Le Hyaric prit part aux actions suivantes au sein de l'arsenal :

«Cette entente [entre collègues de travail] devait se concrétiser, fin 1940, par la création d'un groupe d'une huitaine d'ouvriers, sans étiquette politique, fermement résolu à lutter contre les Allemands, à démontrer que l'action était possible. Les premières réunions se tinrent le soir, après le travail, dans l'arrière-salle du café des Quatre Saisons, rue Poissonnière à Lorient. Outre Roger Le Hyaric, y participaient notamment Armand Le Luherne, Jean-Claude Branchoux, Jean Lebunetel, Marcel Le Goff (tous dessinateurs), Charles Le Samedy (charpentier-fer).

L'idée de Branchoux de rédiger des tracts et de les distribuer à l'intérieur de l'arsenal fut alors acceptée . Faute de moyens, les quelques tracts dénonçant le joug allemand, la complicité et la duplicité de Vichy, étaient manuscrits par deux ou trois membres du groupe.

Parallèlement, pour "perturber" la machine de guerre ennemie, les jeunes gens sabotèrent quelques machines-outils, décidèrent de faire disparaître également, en les jetant à la mer, tous les objets en cuivre et en étain qu'ils trouveraient à l'arsenal.»

C CHARLES CARNAC

Voici le récit par Roger Le Hyarric lui-même de quelques unes de ses actions:

"Un jour, ce devait être au printemps 1941, Armand est venu au bureau d'études me dire que les Allemands étaient en train de reproduire des documents importants car la salle de tirage était gardée par deux hommes armés. Il me demanda alors de voir-ce qu'il en était exactement... En entrant j'aperçus au centre de la salle l'appareil de reproduction autour duquel s'affairaient quelques ouvriers et un officier allemand que ma présence ne semblait pas troubler (...). Les plans une fois reproduits étaient placés sur une tablette surveillée par deux soldats armés. [...] A peine étais-je rentré qu'un "miracle" se produisit. Comme par enchantement, l'appareil se mit soudainement à "dérailler" à projeter des éclairs comme s'il allait exploser..."

Le 12 septembre, par "ordre particulier", l'ingénieur Antoine congédiait par mesure disciplinaire, à la date du 15 septembre 1941, Jean Branchoux, Marcel Le Goff, et Roger Le Hyarric.

LORIENT SOUS LES BOMBES EN JANVIER 1943, d'après l'ouvrage de Jean Le Berd "Lorient sous l'occupation" Editions Ouest France

«Dans la nuit du 14 au 15 janvier 1943 s'abat sur Lorient le plus violent bombardement que la ville ait jamais subi à ce jour.

A partir de minuit, 200 quadrimoteurs se succèdent pendant une heure et demie par vagues de vingt pour lancer quelque 10 000 bombes incendiaires et une vingtaine de bombes explosives sur Lorient. Les fusées éclairantes illuminent la ville comme en plein jour. Près d'une centaine d'incendies se déclarent partout à la fois. L'air est irrespirable... Les canalisations sont crevées. Les pompiers manquent d'eau. Ambulances et autres véhicules de secours sont bloqués par les éboulements.

Nouvelle attaque, plus violente encore, le soir même entre 19h30 et 21h30. De nouveau 200 bombardiers. De nouveau des ouragans de flammes et de fumée, des rues entières en feu, la suffocation, la panique, les cris. A mesure qu'arrivent en renfort les pompiers de (suite page 29)

recrutaient des ouvriers extérieurs et même d'autres pays occupés pour construire la base de Keroman. Mais en 1940, 1941, dans une ville occupée, de quelle manière pouvions nous battre contre l'occupant, que faire contre des hommes en arme ? A ce moment là, je n'avais pas de réponse.

Tu me demandes si, pendant mes années de travail à l'arsenal, j'ai fait connaissance de collègues déjà engagés dans des réseaux de renseignements, ou participer à des actes de résistance au sein de l'arsenal même : non.

Oh, bien sûr, il m'est arrivé, comme à beaucoup d'autres, j'imagine, quand je passais sous la grande grue, et qu'il n'y avait personne en vue, si jamais il se trouvait quelques pièces en attente d'expédition, de donner un coup de pied dedans, et hop, ni vu ni connu, à la flotte.

Mais, tu penses que je n'allais pas m'en vanter ! Et mes autres collègues non plus .

Presque tous les jours, je voyais, de loin, l'ingénieur Stosskopf, un grand bourgeois, à mes yeux de jeune ouvrier, et j'ignorais bien évidemment totalement son action de renseignements pour Londres.

Plus, je pensais même qu'il avait accepté de collaborer avec l'occupant puisqu'il avait participé à la désignation de quelques 500 ouvriers de l'arsenal partis, les premiers le 24 octobre 1942. Stosskopf avait d'ailleurs accompagné jusqu'en Allemagne les 200 ouvriers du premier convoi.

Je n'ai pas assisté à la manifestation de plus d'un millier de lorientais à la gare contre le départ de ceux de l'arsenal en Allemagne, mais j'ai su après que des cris hostiles à Stosskopf avaient été lancés.

J'ignorais comment et par qui cette manifestation avait été organisée.

Quant à Roger Le Hyarric, je le connaissais, mais dans le cadre de notre activité sportive commune au sein du club des Merlus.

Et à l'occasion de nos entraînements sportifs ou des compétitions, si on se doutait qu'aucun de nous n'aimait les Boches, on ne parlait pas de cela.

J'ignorais donc totalement qu'il faisait partie d'un groupe de jeunes appartenant à l'atelier des "dessinateurs" avec lequel moi-même je n'avais pas de relations de travail. N'oublie pas que nous étions au moins 4 000 ouvriers alors dans l'arsenal.

En revanche, j'avais bien entendu parler fin 1941 du remplacement du portrait de Pétain par celui de De Gaulle, le 3 septembre 1941, jour anniversaire de la déclaration de guerre, ce d'autant qu'après cette bravade, peu appréciée de la direction, Roger Le Hyarric a été expulsé de l'arsenal.

Mais je n'avais pas su après cela ce que Roger était devenu, et donc, encore moins, qu'il était entré dans la Résistance.

Voici dans quelles circonstances j'ai retrouvé Roger.

A partir de la fin 1942, les pressions, au sein même de l'arsenal, pour nous faire aller travailler en Allemagne sont devenues de plus en plus fortes.

Quand en février 1943 Pétain a mis en place le Service du Travail Obligatoire pour les classes 1920, 1921 et 1922 qui devaient partir deux années travailler en Allemagne, j'ai compris qu'il fallait que je trouve un moyen de quitter l'arsenal car il était hors de question pour moi de travailler pour les Boches. J'ai donc commencé à chercher à entrer

CHARLES CARNAC

en contact avec des réseaux de Résistants. Car, dans Lorient occupé, il m'avait été impossible d'en trouver.

Mais, à l'occasion des terribles bombardements de janvier et février 1943, au cours desquels la ville de Lorient a été quasiment détruite, je suis parti de l'arsenal sans prévenir personne .

Depuis les bombardements de novembre 1942, ma grande-tante avait recherché sur Priziac une sorte de garde-meuble où mettre à l'abri du mobilier de sa maison. Aussi, quand enfin l'ordre d'évacuation a été décrété le 3 février 1943, nous avons tous quitté Lorient pour nous réfugier à Priziac.

Par les services de cette municipalité j'ai obtenu une petite chambre et je n'ai plus donné signe de vie à l'arsenal.

A Priziac, mon principal souci c'était de ne pas être retrouvé par les Allemands ni donc "repéré" par les gendarmes. Ainsi, j'ai pris soin de ne jamais demander de "carte" de ravitaillement pour ne pas être "fiché". Je me débrouillais en faisant des petits boulots, à droite à gauche, pour assurer ma subsistance. Par exemple aller chercher des animaux pour le boucher, couper du bois, faire les foins. Mais surtout, mes tantes m'aidaient n'ignorant pas ce que je risquais en tant que réfractaire si j'étais arrêté.

Et, puis je me suis fait de nouveaux copains. Ils savaient pourquoi je ne voulais plus retourner à l'arsenal. Je ne sais plus lequel d'entre eux, fin 1943, (j'ai aussi oublié la date), m'a dit qu'il qu'il connaissait un chef de la Résistance et qu'il allait me mettre en relation avec lui. Il me conduit donc à un rendez-vous, dans un bistro de Priziac si je m'en souviens bien, et me présente le "chef": quelle ne fut pas

ma surprise de reconnaître, en celui-ci, mon copain de sport au club Les Merlus de Lorient, Roger Le Hyaric.

Roger et moi nous ne nous sommes pas attardés sur les circonstances de nos retrouvailles, nous avons discuté action : je me suis donc engagé au Front National et nous avons déterminé quand et comment se revoir pour créer un détachement de F.T.P c'est à dire trois groupes de



Base de sous-marins. Cratère creusé par une bombe expérimentale alliée de 6 tonnes sur le toit du bloc K3 (6 tonnes était la charge maximale que pouvait emporter un avion). Durant la seconde Guerre Mondiale, les allemands voient rapidement l'intérêt qu'ils peuvent tirer de la rade de Lorient et des infrastructures portuaires et industrielles existantes pour mener à bien la bataille de l'Atlantique. Ils y construisent entre 1941 et 1943 la plus grande base de sous-marins : 900 000 tonnes de béton pour 3 blocs ! Les deux premiers de 130 m de côté pour 18,50 m de haut, le troisième de 170 m sur 122 et 20 m de haut. Un quatrième bloc, à peine commencé, devait être construit au niveau du bassin long du port de pêche mais les événements les empêchèrent de mener à bien leur projet final.

8 patriotes dont je prendrais le commandement. Cela a pris quelques semaines.

Roger, alias " Pierre", et moi, nous nous sommes revus à l'hôtel du Cheval Blanc. Il était accompagné de "Fernand". C'était celui qui allait devenir mon "chef" direct, sauf erreur de ma

part, il s'agissait de Joachim Le Pen.

Tu me demandes si j'ai pris connaissance du code d'honneur des F.T.P, si je me suis engagé par écrit avant de me voir attribuer un numéro de matricule. J'ai prêté serment, oui, cela devait être le 20 février 1944, jour de mon adhésion "officielle" au Front national, j'ai eu un numéro de matricule que j'ai oublié depuis, mais avoir reçu un document écrit, je n'en ai pas souvenir. D'autant qu'on ne se souciait guère de cela à l'époque, et que, par mesure de sécurité, on ne conservait aucun document écrit. C'est si vrai, à part les camarades dont Mathurin t'a déjà donné le nom, je n'ai plus en mémoire celui des autres gars qui composaient mon détachement. J'ai tout d'abord été sous le commandement de Le Hyaric et de Le Pen.

Début avril 1944, je crois, dans la région de Priziac, Ploërdut, Le Croisty, Guémené-sur-Scorff, une seconde compagnie de F.T.P a été créée sous les ordres de Louis Doré, le Commandant Jacques. A ce moment là, certains membres de mon "détachement" ont été intégrés à cette compagnie. Moi-même intégrant la compagnie dite "Le Bouédec" au retour d'une mission dans la Sarthe.

Je n'ai pas gardé de souvenir précis de cette période préparatoire pour moi aux combats de la Libération.

Nous devons plus particulièrement trouver des fonds pour aider d'autres groupes du Front National, notamment ceux de la région parisienne. Il nous fallait tout d'abord des armes. "Pierre" m'a fait savoir qu'un paquet m'attendait à la boulangerie Fouillé au Croisty (2). Je m'y rends donc à bicyclette. C'est au retour du Croisty, que j'ai fait une "rencontre", qui après coup, m'a donné froid dans le dos. J'avais plusieurs armes dans ma musette, dont une mitraillette Sten. C'était lourd et

encombrant. A un tournant, je me retrouve face à une patrouille allemande. Autant te dire que je ne m'y attendais pas. Je n'ai, à vrai dire, pas eu le temps d'avoir peur, je suis resté stoïque et suis passé devant eux, comme un grand, gardant une allure normale. Mais, une fois la patrouille dépassée, j'ai poussé un grand ouf, et ai dû faire le plus beau sprint de ma vie. J'avais alors toujours sur moi un pistolet avec 10 balles dans le chargeur, bien décidé à ne pas me laisser prendre vivant car je savais ce qui m'attendait.

Enfin, l'essentiel était que nous avions des armes pour notre "braquage". Notre cible était la perception du Faouët qui, selon nos informations, devait recevoir des fonds assez importants. Le minotier de Priziac avait "accepté" d'assez bonne grâce, dirons nous, de nous prêter sa camionnette. Nous avons pris soin de la garer assez loin de la perception où nous sommes entrés à quatre, revolver au poing.

Personne n'a opposé de résistance à de tels arguments. Je me souviens que le percepteur n'a pu s'empêcher de s'exclamer "encore !", mais il nous a remis néanmoins ce qu'il avait dans sa caisse. Nous sommes repartis, en prenant soin de ne pas être remarqués en montant dans la camionnette.

Mais des cyclomotoristes allemands passaient par là. Ils ont dû être prévenus du braquage et ont tenté de nous intercepter. Heureusement notre chauffeur, dont j'ai, hélas, oublié le nom, connaissait bien le coin. En sortant du Faouët, il a réussi à les semer en prenant des petites routes. Nous nous sommes planqués dans un petit chemin et nous avons attendu, au moins un jour, je crois, avant de repartir. Nous avons remis l'argent à "Pierre" via la boulangerie du Croisty, et rendu sa camionnette au minotier,

CHARLES CARNAC

qui n'a jamais été inquiété par la suite à ma connaissance.

Vers la fin de mai 1944, "Pierre" me donne rendez-vous à Priziac. Il y arrive à bicyclette pour m'annoncer qu'il a besoin de moi pour une mission dans la Sarthe. Nous devons d'abord et, au plus vite, rejoindre la gare d'Hennebont à vélo.

Vu l'état de ma vieille bécane, me voilà contraint d'emprunter sa bicyclette à un passant qui n'ose pas me résister. Arrivé à la gare, nous y retrouvons deux autres camarades.

Sur la route, "Pierre" avait eu le temps de m'expliquer brièvement qu'il s'agissait, pour deux groupes de quelques camarades, de rechercher si on pouvait trouver une "forêt" dans la région d'Ecommoy pour y constituer un maquis susceptible d'accueillir un régiment de FTP bretons, soit plusieurs centaines d'hommes.

A la gare d'Hennebont, nous retrouvons deux autres camarades et tous les quatre nous prenons le train, direction Le Mans. Une chance pour nous, il n'y a eu aucun contrôle.

Car, pour ce qui me concernait en tout cas, je n'ai aucun faux papier susceptible de faire longtemps illusion, juste une carte de (...) Même avec la complicité de copains cheminots susceptibles de nous prévenir en cas de danger, c'était une bien mince protection. Mais, il était un peu tard pour en prévoir d'autres. Arrivés au Mans sans encombre, nous récupérons tous nos bicyclettes et prenons la direction du bourg d'Ecommoy, où "Pierre" nous laisse avec suffisamment d'argent pour prendre logis dans un petit hôtel. Notre mission était de sillonner les environs, et de repérer les lieux où il serait possible d'établir un maquis. "Pierre" m'avait aussi indiqué le lieu,

près d'un pont où je devais à un jour convenu rencontrer une "agente" de liaison à qui je fournirais les résultats de nos recherches.

A vrai dire, nous n'avons pas mis longtemps à remplir notre mission, dont aujourd'hui encore je ne peux m'empêcher de me demander qui l'avait conçue. Installer un maquis. Certes, il y avait des bois. Mais à part en se lançant à la chasse des nombreux sangliers qui les parcouraient, comment assurer l'approvisionnement des combattants, sans un réseau de fermiers acquis à notre cause? Or, nous n'en connaissions aucun.

De plus, un matin, à l'hôtel, en entendant un client commenter le journal local, nous apprenons qu'un régiment de la Feldgendarmerie vient de s'installer dans la Sarthe. Autant se jeter dans la gueule du loup, dans un territoire que les Bretons ne connaîtraient pas.

Enfin, je fais chou blanc pour le rendez-vous prévu à Pontvallain. Arrivé près du pont, les premiers visiteurs que je rencontre, c'est une patrouille de gendarmes français. Je fais semblant de m'absorber dans la contemplation des eaux de la rivière. Ils passent. Mais quand ils reviennent une heure plus tard, je suis toujours là, à côté de ma bicyclette, à regarder couler l'eau en attendant une inconvenue ! Je ne coupe pas au contrôle.

Heureusement, les gendarmes n'étaient pas trop "regardants". Ma fausse carte leur paraît correcte. Seul l'état de ma bicyclette paraît les préoccuper et je m'en tire avec une amende que je paie sur le champ.

De retour à l'hôtel, je dis à mes trois camarades qu'il me paraît non seulement inutile mais encore dangereux de rester dans le coin, et nous

l'extérieur, les Allemands les réquisitionnent pour les diriger vers les installations militaires. La ville brûle pendant trois jours. On comptera quatorze victimes dans la population civile. Un millier d'immeubles sont détruits ...c'est l'exode ... Nouveaux bombardements de nuit les 23, 24 et 26 janvier 1943. Le 27 janvier, Gustave Mansion, en sa qualité de directeur des secours, tente une démarche à la Kommandantur pour obtenir que soit donné l'ordre d'évacuation de la ville... Le Kreiskommandant lui refuse l'autorisation demandée, sans même lui cacher qu'aux yeux de l'état-major allemand de Paris « la présence de la population civile empêche les anglo-américains d'employer des moyens encore plus destructeurs ».

Les Lorientais servent à la fois d'otages et de bouclier à l'occupant. Avec ou sans autorisation, l'exode se poursuit.

Voyant la ville se vider, les Allemands jugent habile, le 3 février 1943, d'autoriser enfin le préfet du Morbihan à décréter l'évacuation... d'une ville déjà déserte. La municipalité trouve des crédits pour aider les plus démunis. Les transports en commun sont réquisitionnés... Au total, les bombardements aériens sur Lorient et sa région auront fait deux cent six morts dans la population civile (chiffre cité au conseil municipal de Lorient le 18 avril 1985 à l'occasion du 40ème anniversaire de la Libération).»

Selon Fabrice Le Breton, «fin 1943, Roger Le Hyaric rejoignait les rangs des F.T.P.F. Cependant son appartenance au mouvement ne sera "officielle" que plus tard, explique-t-il, lorsqu'il s'engagera par écrit chez les F.T.P.F. après avoir pris connaissance de leur Code d'Honneur. Au terme de ce cérémonial, il se vit attribuer un numéro de matricule: le 1371.

L'extension que prend le mouvement, l'augmentation constante des effectifs amenaient le Comité Militaire Régional (C.M.R) des F.T.P.F à créer, au début de l'année 1944, la première compagnie F.T.P.F. du Morbihan dont le commandement fut attribué initialement à Jean Kerangouarec (alias Etienne) puis peu après, à Roger Le Hyaric, le premier étant appelé à d'autres responsabilités.

Cette compagnie prendra par la suite le nom de Lanquetil en hommage à un résistant d'Inguiniet, François Lanquetil, fusillé à Vannes le 23 mars 1944. Le nouveau commandant assisté d'un état-major, disposant d' "agents" de liaison, avait désormais sous ses ordres trois sections soit

C **HARLES CARNAC**

environ soixante-dix à quatre-vingt hommes qui opéraient par petits groupes dans le secteur de Melrand, Bubry, Quistinic, Saint-Barthélémy.»

CODE D'HONNEUR DU FRANC-TIREUR

Je soussigné, déclare m'engager dans les rangs des F.T.P.F. pour servir avec honneur en tous lieux et jusqu'à la libération totale du territoire français. Je jure de combattre avec fidélité et discipline dans les unités des F.T.P.F. qui sont sur le sol de la Patrie l'avant-garde armée de la France combattante. J'ai conscience des devoirs que j'assume en appartenant aux forces de la Libération Nationale et de combattre aux côtés des soldats de l'armée du Général de Gaulle illustrés à Bir-Hakeim et de l'armée du Général Giraud.

En souscrivant formellement aux prescriptions du Code d'Honneur des F.T.P.F. je m'engage

1°) A servir la France en me consacrant de toutes mes forces à l'action contre les envahisseurs et les traîtres à leur solde ...

2°) A exécuter avec discipline et conscience tous les ordres, instructions qui me seront donnés par mes chefs, ...

3°) A garder le secret le plus absolu envers quiconque sur tout ce qui concerne les unités de F.T.P.F...

4°) A résister au cas où je serais fait prisonnier par l'ennemi ou la police dite française, à toutes les menaces comme aux pires tortures...

5°) A venger tous les crimes commis par l'ennemi et ses policiers contre les patriotes.

6°) A rechercher tous les traîtres coupables de délation à l'égard d'un patriote ou d'une organisation ...

7°) A observer scrupuleusement toutes les règles de l'action illégale et clandestine

8°) A accomplir toutes les missions qui me seront confiées avec célérité, esprit d'initiative et abnégation ...

9°) A prêter au maximum aide à tout patriote en danger ou blessés et à faire le maximum d'efforts pour l'aider à conserver ou à recouvrer sa liberté.

10°) A participer activement au recrutement de nouveaux combattants pour renforcer les unités de F.T.P...

11°) A conserver toujours une conduite exemplaire afin que l'honneur des F.T.P.F. ne puisse être entaché par un acte indigne d'un soldat de la libération nationale.....

12°) A observer à l'égard de tous les patriotes appelés à m'aider ou à m'héberger une conduite exemplaire ...

décidons de rentrer sans attendre un ordre de quiconque. D'ailleurs qui aurait pu nous le donner et comment ?

C'est bien plus tard que j'ai appris l'arrestation le 22 mai 1944, à Saint-Nicolas-des-Eaux et l'exécution, le 30 juin 1944 à Saint Jacques de la Lande, de nos camarades de la direction du C.M.R: Jacques Féret, Pierre Chevalier et Jean Kéranguarec (alias Commandant Etienne).

Nous avons dû rejoindre nos "domiciles" respectifs début juin 1944, avant le débarquement en tout cas.

Me voilà de retour à Priziac, ignorant où se trouve "Pierre". C'est Dédé Le Pen qui a repris contact avec moi, je ne me souviens plus comment, avec ordre de rejoindre le maquis au bois de Kerfur, sur la commune de Priziac, non loin de la rivière Aër.

J'étais intégré à sa compagnie, sans fonction particulière, comme "bouche trou", m'a-t-il dit.

Et là, je peux te l'avouer aujourd'hui, j'ai eu l'impression de tomber de Charybde en Scylla.

Qui donc avait pu décider de rassembler au moins une centaine de jeunes combattants, dépourvus de tout armement lourd, dans un endroit aussi exposé, proche de la route rejoignant Priziac à Berné, accessible donc à des engins motorisés ?

Certes, il y avait bien une sorte de moulin abandonné près du carrefour du Pont Tournant d'où on pouvait placer des sentinelles à faire le guet, mais à part cela, nous étions à la merci d'une attaque et facilement récupérables.

L'attaque, du reste, ne s'est pas

faite attendre. Le 6 juin (me dis-tu), nous avons vu arriver des voitures et plusieurs camions chargés d'Allemands. Ni moi, ni mes camarades n'avons attendu de recevoir un ordre quelconque: que faire contre des soldats armés de mitraillettes avec nos petits revolvers?

Je me souviens avoir sauté un mur de pierre, fait un roulé boulé dans un champ et avoir fui par les petits chemins que je connaissais bien. Entre Kerfur et Priziac, j'ai retrouvé quelques copains, dont Albert Richard, qui me racontera plus tard s'être d'abord caché dans un arbre.

Il avait décidé de cesser de jouer à chat perché et de tenter sa chance à la course, après avoir patiemment attendu qu'un soldat allemand cesse d'uriner au pied de son arbre. J'en ris encore en imaginant la scène. Heureusement pour Albert, l'Allemand n'a pas levé la tête.

En tout cas, pas question pour nous de revenir dans Priziac. Nous nous sommes donc cachés dans un bois non loin de Saint-Tugdual. J'ai l'impression que nous y sommes bien restés trois à quatre jours, et je ne sais même plus ce que nous avons pu trouver à manger.

Nous avons fini par sortir de notre cachette, et en passant dans un village, nous sommes tombés sur un gars, réfugié comme moi de Lorient, qui nous a indiqué que l'ordre de Pierre pour tous les FTP du coin, c'était de rejoindre le village de Malvoisin où nous allions pouvoir enfin recevoir des armes.

Mais avant cela, la première mission que m'a confiée Le Hyaric, quand je l'ai retrouvé au camp de Malvoisin, c'était de récupérer des cigarettes pour les maquisards. Il y avait

C CHARLES CARNAC

soi disant une camionnette qui faisait régulièrement des livraisons dans les bistrot du coin.

Me voilà donc parti à la chasse aux cigarettes avec trois autres maquilleurs. Je poste un gars avant un virage et me positionne de façon à pouvoir le voir me faire signe que la camionnette arrive sans être vu de celle-ci. J'ai décidé en effet de faire le "braquage" et de laisser mes copains en couverture. J'aperçois le signal convenu, et je suis sur le point de m'avancer sur la route pour stopper la camionnette quand je me rends compte que le conducteur porte un uniforme allemand. J'ai réussi à me planquer : aujourd'hui encore, je ne parviens pas à comprendre comment aucun des occupants de cette camionnette ne m'a vu .

Autant te dire, que nous n'avons attendu de voir si la "bonne" camionnette chargée de cigarettes suivait celle qui était pleine d'Allemands. Mission non accomplie, mais vie sauve, nous sommes retournés au camp. J'ai oublié ce que j'ai raconté à "Pierre" pour expliquer notre échec, j'ai surtout oublié quelle a été sa réaction.

Faut dire que nous avions alors d'autres préoccupations autrement plus sérieuses, le débarquement avait eu lieu, il s'agissait pour nous de nous préparer aux combats décisifs pour une libération que nous espérions proche, et donc, en premier lieu de nous armer pour pouvoir nous battre efficacement.

A suivre...

(1) Ont été tués lors de ce combat le commandant Billaud, le capitaine Gardinier, le médecin capitaine Marlette, le caporal Le Baron, les soldats Hervoché et Février.

(2) Pierre Louis Rouillé (né le 15/03/1895) a été arrêté courant juin 1944, suite à une dénonciation. Déporté, il mourra le 14/02/1945 à Bergen- Belsen.

VIVE LA FRANCE LIBRE ET INDÉPENDANTE

Selon Charles Tillon, dans « Les F.T.P. » :

L'unité de base de l'organisation des patriotes résistants est le groupe de combat qui comprend sept hommes et un chef de groupe. « Pour assurer la sécurité et la mobilité, il est divisé en deux équipes de quatre hommes (y compris le chef de groupe), l'équipe de tête commandée par le chef adjoint du groupe et l'équipe de soutien commandée directement par le chef de groupe. Le chef de groupe a personnellement le contact avec les trois hommes de l'équipe de soutien. Par l'intermédiaire de son adjoint, il peut toucher les hommes de l'équipe de tête. Les membres de l'équipe (ou du groupe) ne se réunissent que pour l'action. Ils se dispersent à la fin de l'opération. » . Il n'est donc pas nécessaire de passer dans la clandestinité pour appartenir à un groupe d'action.

Le détachement est composé de quatre groupes au maximum, "le chef de détachement assure seul la liaison avec l'échelon supérieur. Il est assisté de deux adjoints, un responsable aux effectifs chargé de l'organisation, du recrutement et du moral et un responsable technique chargé de diriger pour le chef de détachement, en vue de l'action permanente, les services de renseignements, du matériel (récupération et fabrication), de santé et du ravitaillement"...

Lorsque trois ou quatre détachements opèrent dans une zone relativement restreinte, "ils peuvent être organisés comme une compagnie". Le commandant de compagnie est assisté d'un responsable aux effectifs et d'un responsable technique... ».

Le Comité militaire régional (C.M.R.) commande toutes les unités de sa région.

ami-entends-tu...
journal de la Résistance

Directeur de la publication : Remy Guillevic
siège : rédaction, administration et publicité
140, cité Salvador Allende 56100 Lorient
Dépôt légal 1er trimestre 1978
Périodique inscrit à la CPPAP sous le
n°0310A07222
Tirage moyen par numéro: 650.

« LA CAMIONNETTE DE ST MICHEL »

LE 12 JUIN 1944, LE COMMANDANT LE COUTALLER DEMANDE AU RÉVÉREND PÈRE SUPÉRIEUR DE L'ORPHELINAT DE ST MICHEL D'ENVOYER SA CAMIONNETTE (LE GAZOGÈNE) AU CAMP DE ST MARCEL. CETTE DEMANDE LE MET DANS L'EMBARRAS. IL A CONSCIENCE QUE L'EXÉCUTION N'EST PAS SANS RISQUE, EVENTUELLEMENT CELUI D'ÊTRE PRIVÉ DE SON VÉHICULE.

Ainsi, il imagine de mettre en place la simulation d'un enlèvement par des « terroristes » ! Il demande à quelques membres de l'équipe théâtrale de choisir dans le vestiaire tout ce qui pourrait constituer un déguisement. De ce point de vue, le vestiaire de la salle de théâtre était bien achalandé. Il fut convenu que Daniel Le Guellec, le chauffeur, attendrait à son domicile.

Donc, à l'heure fixée, ce groupe déguisé, visages partiellement dissimulés et fausses moustaches sous des accoutrements bizarres, se précipite au domicile du chauffeur et lui enjoint de le suivre pour remonter au garage. Ce qui fût fait à la même allure. A l'époque, le garage bordait une cour intérieure commune à plusieurs ateliers et donc isolé et soustrait à tout les regards.

Daniel Le Guellec partit seul au volant de son gazogène. En arrivant à St Marcel, il aperçut le directeur d'école de Priziac, qui l'introduisit auprès du colonel Bourgoïn, commandant du camp de St Marcel.

Le 13 juin 1944, arrive à St Marcel, via Londres, un message de Duault, « la base de Samwest » a été attaquée au lance-flammes, perte de six parachutistes et de vingt cinq résistants. Le commandant de la base, le capitaine Le Blond a donné ordre de dispersion. Le colonel Bourgoïn demande au capitaine Déplante de se préparer à partir pour créer une nouvelle base dans le centre-Morbihan dans le but de récupérer au plus tôt les équipes qui descendent des Côtes

du Nord.

Le 14 juin au matin, Daniel Le Guellec repart de St Marcel avec plusieurs parachutistes à bord. Deux Résistants armés de carabines américaines demandent à bénéficier du transport. Il s'agit de Jean Le Capitaine et Xavier Foucault qui encadrent le chauffeur dans la cabine. Certains parachutistes vont descendre en route. En effet, en arrivant au Croisty, il ne reste plus que trois parachutistes à bord. Le chauffeur traverse cette localité complètement déserte sans s'arrêter, pour prendre la direction de St Tugdual. Sur ce trajet est croisée une voiture noire avec trois hommes à bord : un militaire et deux civils, c'est à dire un Allemand et deux miliciens. Les parachutistes subodorant quelque situation délicate quittent la camionnette pour continuer à pied à travers la campagne vers le PC du commandant Le Couttaller.

A la première barrière ouverte, Daniel Le Guellec rentre dans le champ et se gare immédiatement en position pour repartir.

Les deux patriotes grimpent sur le talus probablement pour se repérer. Daniel Le Guellec va s'asseoir dans le fossé au pied du talus lorsqu'il entend le voiture qui fait demi-tour. Elle revient à toute pompe et entre dans le champ. Il a le réflexe de s'allonger dans le fossé.

D'une rafale de mitraillette, les deux résistants sont abattus par l'Allemand, sans la moindre sommation et

roulent en bas du talus. En effet, en croisant la camionnette, les occupants de la voiture ont remarqué les Résistants armés et pensent être en présence de terroristes. La voiture noire repart aussitôt et l'un des occupants prend le volant de la camionnette pour l'emporter.

Dissimulé sous les cadavres, l'ennemi n'a pas remarqué Daniel Le Guellec qui a ainsi eu la vie sauve.

Mais Daniel Le Guellec tient à préciser que ce champ était absolument désert, il n'y avait ni troupeau, ni chien de troupeau, ni chien policier tenu en laisse par l'ennemi. Il avait eu connaissance d'un récit narrant une soi-disant fusillade au Croisty, dans laquelle on fait évoluer Jean Le Capitaine alors même qu'il est décédé.

Daniel Le Guellec se libère rapidement de sa position inconfortable et accourt à St Michel pour informer le Père supérieur que le gazogène est aux mains de l'ennemi. Immédiatement, la gendarmerie est informée de la situation.

Les jours suivants, un agent de la Gestapo est venu demander au Père supérieur pourquoi il n'a pas averti la Kommandanture, il aurait répondu : « j'ai fait le nécessaire auprès de la gendarmerie. Jusqu'à ce jour, ce sont eux qui commandent en France ! »

Il faut savoir que, dès le début de l'occupation ennemie, l'établissement St Michel avait obtenu de la Kommandanture l'autorisation permanente de

« LA CAMIONNETTE DE ST MICHEL »

circuler : un « ausweiss » bicolore était placardé sur le pare-brise de la camionnette et ses dimensions le rendait visible à une certaine distance.

D'autre part, à chaque sortie, le chauffeur était muni d'un ordre de mission délivré par l'ingénieur responsable de l'enseignement technique sur le lequel était spécifié le motif du déplacement. De tout temps, ce véhicule a été utilisé uniquement au service de l'orphelinat.

Pendant ce temps là, afin d'accéder à la demande du colonel Bourgoin et pour rejoindre le PC du commandant Le Coutaller, le capitaine Déplante s'est équipé d'un vieux camion non bâché qui vire difficilement à gauche et refuse la marche arrière, dans lequel se sont installés dix parachutistes et dix FFI.

Au premier bourg, Le Croisty, en retrait d'un carrefour, deux Felgraüs sont

postés au pied de la camionnette de l'orphelinat, volée le matin même. A la vue d'un groupe si important, ils s'éclipent derrière le véhicule. Le camion découvert stoppe et quelques « paras » vont à leur recherche et les trouvent dans un café où ils essaient de téléphoner. Ils sont abattus sur place, les « paras » reprennent la route et récupèrent la camionnette.

Il sera une heure du matin lorsque le détachement rejoint le PC du commandant Le Coutaller dans les bois de Lochrist. La camionnette sera beaucoup utilisée, souvent en première ligne sous le feu ennemi. Très endommagée, elle prendra feu. Après la fin de la guerre, elle sera vendue comme épave de guerre.

Michel Morvan.

Les recherches ont été effectuées à la demande de **Jean Gosselin.**

Le « gazo de Sr Michel » est une camionnette de marque Unic dont le carburant est constitué de charbon de bois fabriqué par les élèves-apprentis du garage. Daniel Le Guellec était le chauffeur attiré de l'établissement où il a obtenu son CAP de garagiste. Pour établir mon récit, les indications m'ont été fournies : par la voisine de palier de Daniel Le Guellec, qui a assisté à la séance et qui n'a pas reconnu les acteurs déguisés, par quelqu'un qui était invité à sa table -il s'agit d'un ancien élève de St Michel qui y a obtenu son CAP d'ajusteur- ancien FFI. Après la capitulation du Front de Lorient, il s'est engagé dans l'armée où il a fait carrière en qualité d'armurier, et deux livres parus sur la Résistance: « J'ai choisi la tempête » par Marie Claire -agent de liaison-, « La liberté tombée du ciel » par la commandant Déplante. Ils racontent le vécu des deux auteurs. D'après ces documents, les deux « paras » transportés depuis St Marcel seraient le major Smith et deux aides de camp.

Voir

PROJECTION DES "ENFANTS DE CHARON"

LE 7 MAI 2012

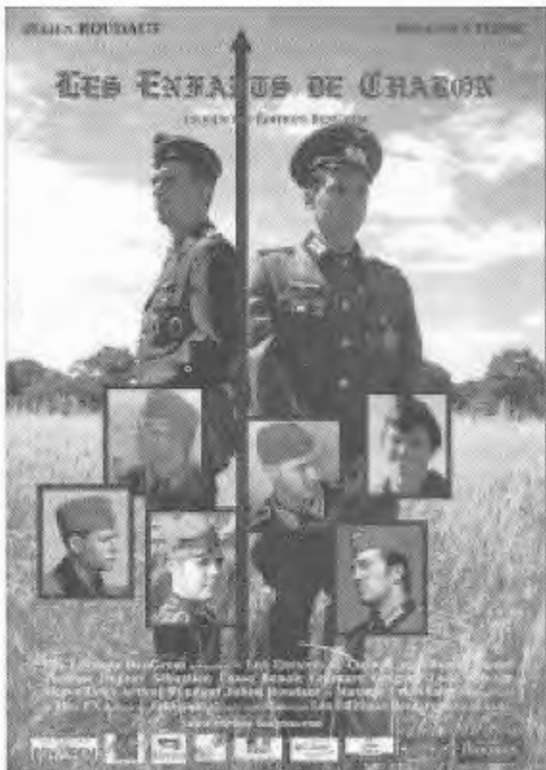
AU CINÉMA "LA RIVIÈRE" À ETEL (56410)

Mai 2084 : L'agent Werber reçoit ses ordres, agir dans le passé pour améliorer le présent.

Juillet 1944 : Côte morbihannaise. L'agent infiltre une troupe de soldats allemands et cherche le moment opportun pour agir. Mais à quelques heures de la Libération, la débâcle de la Wehrmacht exacerbe les tensions dans le groupe. Parviendra-t-il à son but ?

« Les enfants de Charon » exprime les dernières heures de l'occupation allemande du point de vue de l'ennemi. En immersion parmi une troupe de la Wehrmacht, nous découvrons les tensions et les désaccords de ses soldats qui doivent tenir alors que les Alliés les encerclent.

Ce parti pris permet d'évoquer une page grave de l'histoire d'une façon originale et de sonder les esprits d'hommes acculés dans leurs derniers retranchements. Bien que se basant sur des faits historiques, cette œuvre est une fiction, avec les libertés de ton et de point de vue que cela comporte.



« MON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC »

VOILÀ COMMENT NOTRE VILLAGE VÉCUT DU DÉBUT DE LA GUERRE, PENDANT L'OCCUPATION, JUSQU'À LA LIBÉRATION. IL ARRIVE QUELQUEFOIS QUE LES MOMENTS LES PLUS DANGEREUX NE SONT PAS LES PLUS DOULOUREUX. «MON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC»; SUITE ET FIN DU RÉCIT DE RÉMY GUILLEVIC.

Ca faisait beaucoup d'animation au village et certains jours, nous nous trouvions jusqu'à 16 personnes à table. Je me souviens qu'il y avait à quelques centaines de mètres de la maison, dans la lande de Kerbedic, une carrière inexploitée depuis le début de l'Occupation. Pour relier cette carrière au concasseur qui dominait les rails de chemin de fer, il fut creusé une tranchée profonde d'environ 3 mètres et large de 2, dans laquelle circulaient les wagonnets à pierres. Avec le temps, cette tranchée avait été complètement recouverte par les ajoncs et les genêts, rendue parfaitement invisible et formant un tunnel extraordinaire.

J'en parlai avec Armand Corlay et Saint Arnaud. Nous y installâmes des couchettes de fortune. Le lieu était sûr et relativement confortable. Il pouvait permettre de se sauver par un bout ou l'autre, en cas de danger.

La ferme en fut d'autant soulagée et les gars en relative sécurité. J'allais quelque fois coucher avec eux. Il en fut ainsi pendant près d'un mois, jusqu'au dernier parachutage d'armes, à la fin juillet, c'est-à-dire quelques jours seulement avant la Libération.

Le radio des parachutistes, un gars d'origine corse, Geordini nous annonça qu'il fallait organiser un parachutage à Kerabellec.

Il fallait choisir le lieu. Mon père se mit d'accord avec les paras pour moissonner le blé quasiment mûr dans le grand champ que nous avions de l'autre côté du Tarun.

«Il finira bien par sécher en gerbes» décida-t-il !

Nous avions une moissonneuse lieuse. Il fallait seulement trouver du

monde pour ramasser les gerbes et les aligner sur les bords du champ, pour dégager le centre. Une partie du champ était planté de jeunes choux ou de betteraves, je ne m'en souviens pas très bien.

L'équipe fut vite constituée. Jo Tréhin nous ramena des gars, des voisins prévenus arrivèrent. Finalement, nous étions bien une vingtaine présents pour cette tâche. Ce fut vite fait; aussitôt que la gerbe liée tombait de la machine, elle était empoignée et ainsi, ramenée au bord du champ. Vers 16 heures, tout était fait, le terrain, à peu près 4 hectares en tout, prêt à être balisé pour recevoir les conteneurs. Nous nous retrouvâmes tous à la cave, un verre à la main, pour conclure cette corvée. C'est peu après que Geordini revint nous voir et nous annonça tristement que le projet était abandonné, c'était la 2ème fois que cela nous arrivait, nous étions tous dépités.

Chacun retourna donc à ses affaires et nous allâmes nous coucher quand, vers 22 heures, branle-le-bas de combat. C'était Antoine Le Bayon. Il fallait vite atteler le cheval à la charrette car le parachutage allait avoir lieu. Non pas où nous l'avions préparé mais près de Kerhévé où il avait été annulé début juin. J'aidai mon père et nous partîmes aussitôt. Un quart d'heure après, nous étions sur les lieux. Jo Tréhin aussi y était avec sa charrette et d'autres encore de Talinez et puis une vingtaine de copains pour récupérer les conteneurs et les charger sur les charrettes. En fait, le largage était déjà commencé et les parachutes tombaient quelque fois

assez loin de la zone balisée qui avait été établie en grande hâte. Les parachutes étaient éparpillés un peu partout. Il y en avait jusqu'à côté du bourg de la Chapelle Neuve. Un conteneur était tombé au milieu de la route, près du Pont Texier, à 300 mètres des premières maisons. D'autres parachutes étaient accrochés dans les arbres d'un taillis, à proximité. C'était impressionnant, avec ces gros avions qui passaient très bas, dans un bruit d'enfer. Les conteneurs tombés du ciel étaient considérables mais nous réussîmes tout de même, au petit matin, à ramasser ces étranges boîtes cylindriques, fort lourdes d'armes et de matériels. Tout ce que nous avons trouvé avait été transporté dans un petit bois, près du village de Talinez, là où habitait la famille de Jean-Louis Rivière.

C'est là qu'au petit matin, je revis le capitaine Milès qui avait quitté Kerabellec quelques jours plus tôt. Il me montra le tas d'armes que nous comptions de déballer et me dit :

«Tu as vu cette quantité d'armes, maintenant, il va falloir trouver du monde pour s'en servir. Alors, toi qui connais tout le monde dans le quartier, tâche de nous en ramener quelques uns».

Ce que je fis. D'autres firent la même chose dans leur secteur.

Cinq camarades m'accompagnèrent l'après-midi pour participer à l'inventaire et au nettoyage des armes couvertes de graisse. Nous n'avons jamais su pourquoi le site de Kerabellec fut abandonné pour être remplacé quelques heures plus tard par celui-là, pourtant beaucoup moins accessible. S'il y avait beaucoup d'armes, il y avait

«**M**ON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, **KERABELLEC** »

aussi beaucoup de monde. Le moment du soulèvement général était arrivé. Nous allions enfin nous battre pour débarrasser notre sol de ses occupants nazis.

Il fut constitué une section de la Chapelle Neuve, comprenant une cinquantaine de gars. Des jeunes et des moins jeunes du bourg et de la campagne, en particulier des paysans qui abandonnaient provisoirement les moissons pour participer à la Libération. L'élan patriotique du moment n'avait d'égal que l'enthousiasme qui le servait. Les filles nous brodèrent des brassards FFI à se mettre sur le bras.

Cette section fut placée sous le commandant de Jean-Louis Rivière. Elle fut divisée en groupes d'une quinzaine de gars. Je fus affecté au 4ème groupe, commandé par Penher'h, que je connaissais bien pour avoir eu plusieurs contacts avec lui depuis quelques mois. Cinq ou six parachutistes SAS restèrent avec nous pour nous encadrer encore pendant quelques jours, avant d'être définitivement regroupés eux aussi. Une partie d'entre-nous coucha dans le bois, d'autres rentrèrent chez eux.

Rendez-vous était pris pour le lendemain matin, de bonne heure.

A Kerabellec, ma mère m'avait préparé une grosse couverture, bien roulée et attachée avec une ficelle de parachute. Elle fut installée en travers de mon dos, avec une musette pleine de victuailles.

Ma mère pleurait et me dit :

«J'espère qu'on te reverra vivant»!
et mon père:

«si j'avais ton âge, je ferais comme toi»!

J'embrassai mes parents et mon frère. Je partis le cœur gros, mais toutefois, plein d'enthousiasme.

C'était fin juillet, mais quel jour ?

Je ne m'en rappelle pas. En tout cas, le front de Normandie n'étant pas encore rompu à Avranches par Patton, les paras nous indiquèrent que nous devions conquérir le camp de Meucou, car un débarquement était prévu sur la presqu'île de Rhuys. Il fallait permettre aux avions alliés d'y atterrir.

Les forces alliées devaient prendre la Bretagne en tenaille pour la libérer. Le 30 juillet, Patton enfonça les lignes allemandes à Avranches. Ses unités progressaient avec une telle rapidité en Bretagne, déjà presque libérée par la Résistance, que cette opération devenait inutile, mais avait probablement



La maison de Rémy Guillevic à Kerabellec

été envisagée. On nous orienta donc vers d'autres objectifs. Il fallait nettoyer notre secteur des ennemis qui y restaient et surtout intercepter ceux qui essayaient de rejoindre Lorient.

Nous fûmes chargés du secteur de Remungol, Naizin, Moréac, avec regroupement à Locminé. Dans les différents accrochages que nous eûmes avec l'ennemi, on déplora un mort et

«**M**ON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC »

quelques blessés. Les combats les plus sérieux eurent lieu près de Moréac où les Allemands essayèrent en vain de nous encercler.

Nous fîmes aussi des prisonniers. Nous cueillîmes notamment deux d'entre eux dans le clocher de l'église de Naizin où ils avaient été oubliés par leurs camarades en fuite.

Puis, nous entrâmes dans Locminé, abandonnée à la hâte par les Allemands le 3 août, deux jours avant l'arrivée des Américains.

C'est alors que nous découvrîmes, dans l'école, la salle de tortures de la Gestapo, matelassée sur les murs afin d'étouffer les cris sans doute. Je me rappelle, sur une table, un nerf de bœuf sur lequel était enroulé un fil de fer barbelé mêlé de sang et de lambeaux de chair. Nous avons tous ressentis une grande émotion en pensant à nos camarades qui avaient eu à y subir des sévices. Certains en étaient morts directement d'ailleurs, d'autres furent fusillés ou déportés en sortant de là. Je pensais avoir eu beaucoup de chance de n'être pas passé par là.

Nous arrêta une jeune femme brune d'une trentaine d'années, française, qui collaborait avec la Gestapo, paraît-il !

Après un interrogatoire, assez bref et musclé, elle fut envoyée à Vannes aux Autorités Supérieures.

C'est là, à Locminé, que fut constitué le 4ème bataillon FFI du Morbihan. Il se composait de deux compagnies FTP et d'une compagnie AS (la 1ère compagnie dans laquelle je fus affecté avec mes camarades de la Chapelle Neuve). Charles Milès restait notre capitaine, commandant la 1ère compagnie. Le comité départemental nomma un jeune FTP de 22 ans, Jean Rucard, commandant du 4ème bataillon.

Le maire de Locminé fut destitué et remplacé provisoirement par le président du Comité de libération. Il y eut aussi le spectacle affligeant de quelques femmes tondues. C'était navrant mais pour comprendre, il faut se placer dans le contexte du moment.

Puis le 3 août après midi, arrivèrent les Américains, venant de Josselin. Il s'agissait de la 4ème division blindée du Général Wood de l'armée de Patton. Justement, je faisais le guet avec deux autres camarades sur la route de Josselin, après le carrefour qui mène à Moréac.

Allongé dans le fossé avec mon pourvoyeur, le doigt sur la détente de mon "Bren", je vis un véhicule venir vers nous à faible allure; je m'apprêtais à presser la détente, quand le copain installé sur le talus avec des jumelles me dit:

« Ne tire pas, il me semble que c'est le drapeau américain que je vois sur l'auto ! »

Effectivement, c'était une Jeep de reconnaissance, armée d'une mitrailleuse, avec quatre GI à bord. Ils n'eurent pas l'air surpris de nous rencontrer là et descendirent de leur véhicule. Nous les avons embrassés. Ils nous posèrent des questions que nous ne comprenions pas et appelèrent sur leur radio. Ils nous distribuèrent quelques cigarettes et continuèrent en direction de Locminé. Une demi heure plus tard, arrivait l'armée. Nous quittâmes notre poste et descendîmes dans le bourg. La joie et l'enthousiasme étaient fous. Précédés ou accompagnés d'avions volant au ras des toits, nous n'avions jamais vu une force pareille. Des blindés, des canons auto-portés, des camions et les fameuses "Jeep". Arrivèrent des bulldozers qui firent deux énormes brèches dans le talus d'un champ, bordant la route, à l'entrée du bourg.

«**MON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC**»

Les véhicules et les chars s'y engouffrèrent, se rangèrent côte à côte le long des talus, sous les grands chênes. Ils mirent des sentinelles, personne ne pouvait y entrer.

Ils passèrent la nuit là. Au petit matin, ils continuèrent leur route vers Vannes ou Auray.

Quant à nous, nos sections de la 1^{ère} compagnie, disposées de Colpo à Plumelin, avaient pour tâche de barrer la route à l'ennemi qui tenterait de gagner Lorient et d'en capturer le plus possible. Notre section était basée à Saint Quidy, village, partagé entre les deux communes de Plumelin et La Chapelle-Neuve. J'y avais plusieurs camarades de l'école primaire avec lesquels je passai quelques moments agréables. C'est là aussi qu'on vint me chercher et que j'appris un événement douloureux, très triste et des plus stupides que nous avons vécu pendant cette période. Mes oncle et tante de Baud, dont j'ai déjà parlé, avaient hébergé une famille lorientaise. Leur fils, qui avait mon âge, s'était engagé dans la Croix Rouge comme secouriste. Lors des combats d'Hennebont, où il y avait eu de nombreux morts et blessés, il avait participé à l'évacuation des blessés. Il avait aussi ramassé une mitrailleuse allemande et l'avait cachée chez lui.

Le lendemain matin, comme tous les jours, Lucienne, ma cousine, une belle fille blonde aux yeux bleus de 19 ans, préparait, dans la cuisine qui donnait sur la cour, le petit déjeuner pour la famille. Elle a du voir ce jeune homme, fier probablement de lui montrer l'arme qu'il avait ramassée clandestinement et dont il ne savait pas se servir.

Sans doute l'a-t-il mis en joue et appuyé sur la détente.....et la rafale est partie.

Ma cousine l'a reçue en pleine tête et a été tuée sur le coup. Le choc de ses parents fut terrible. Perdre leur fille dans des conditions si brutales et stupides !

Le garçon était, paraît-il, dans un état d'hébétéude complet, près de la folie, mais l'irréparable était accompli. Les parents de Lucienne ne portèrent même pas plainte, mais sans doute personne n'aurait aimé être à la place de ce jeune homme, dont je n'ai jamais su ce qu'il était devenu. Toute notre famille, toujours très solidaire, a été très secouée par cet événement douloureux.

Après les obsèques de Lucienne, je rejoignis Saint Quidy et nous partîmes pour Locminé. Nous y passâmes une visite médicale et signâmes un engagement. Je m'y suis engagé pour la durée de la guerre (y compris pour l'Extrême Orient). C'est ainsi qu'étaient libellées les feuilles d'engagement.

Le 11 août, je participais, avec d'autres volontaires de la 1^{ère} compagnie, (sous les ordres du Lieutenant André Coste (Saint Arnaud), et du chef de section de la 1^{ère} compagnie, Alphonse Sellin, à la reconstruction d'un pont, à Nostang, afin de permettre à un groupe de SAS de sortir de Sainte Hélène avec quatre Jeep. Notre opération a été un succès total, malgré les Allemands sur la butte de Mané er Houët (anéantie par les paras et FFI) et les tirs d'artillerie dirigés contre nous. Nous construisîmes le pont. Nous fûmes couverts de vase mais heureux d'avoir réussi. Les quatre Jeep et leurs équipages sortirent ainsi de ce piège et purent participer, avec les Américains et la compagnie FFI de Baud, à la libération d'Erdeven, le lendemain. Le pont de Nostang a été aussi l'endroit où nous avons pris contact pour la première fois avec l'en-

nemi sur ce qui devait devenir un des points stratégiques du "Front de Lorient".

En effet, quelques jours plus tard, notre 1^{ère} compagnie du 4^{ème} bataillon venait prendre position sur une ligne partant de l'étang du Moulin de Raude à celui de Coëtrivas en Brandérian, en passant par Pont-Courrio, où Milès établit son PC. Jean Rucard, chef du 4^{ème} Bataillon FFI, établit le sien au Château de Rongoët, près du bourg de Nostang, partiellement brûlé lors d'un bombardement, quelques jours plus tôt. C'est aussi dans ce manoir que se réunissaient les chefs de la marine allemande de Lorient pour leurs nombreuses réunions.

Je n'ai pas l'intention de raconter ici l'épopée du Front de Lorient où nous sommes restés cent jours, coupés de quelques jours de repos. Ce n'est pas l'objet de ce récit.

Fin novembre 1944, nous sommes (la 1^{ère} Compagnie) séparés du reste du 4^{ème} Bataillon pour constituer le 13^{ème} bataillon de sécurité, en passant par Vannes et Rennes, où nous sommes dotés d'uniformes anglais. Nous serons envoyés dans l'Est, à l'arrière immédiat des Américains, pendant la dernière offensive allemande dans les Ardennes.

Pendant ce temps là, à Kerabellec, tout le monde reprit la vie pacifique, heureux que tout ce soit bien terminé, mais aussi, heureux d'avoir participé à la Libération. Nous avons eu la chance de nous en tirer sans drame, ce qui ne fut pas le cas partout, comme à Baud, Pluméliau, Pluvigner, pour ne prendre que les cas les plus proches.

Kerabellec n'est pas un exemple de village exceptionnel. Il y en eut des centaines en Bretagne et dans toute la

«**MON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC**»

France. Dans notre quartier, nous le dûmes au patriotisme et à la solidarité générale. D'autres fermes y participèrent aussi, comme Kerdelys ou Kerhève, accueillant les jeunes S.T.O.

A Kerabellec, tout semblait donc retrouver le bonheur tranquille d'avant guerre. Mais hélas, rentrant de permission avant notre départ dans l'Est, (le télégramme envoyé à Rennes ne m'était pas parvenu), je trouvai mon père, Job, mort sur son lit. J'avais été prévenu, in extremis, par une voisine, à quelques centaines de mètres de la maison, ce qui atténua un peu le choc

qui fut quand même terrible.

Il aurait pu être tué, brûlé vif ou torturé comme beaucoup d'autres l'ont été pendant l'Occupation; il était heureusement, malgré les risques pris, passé au travers, et voilà que dans les mauvais chemins - qui nous avaient peut-être sauvés des occupants - il glissa malheureusement sous la roue ferrée de la charrette et fut écrasé.

Il mourut, malgré le secours de mon frère Jean qui l'accompagnait. C'était le 1er décembre 1944. Nous

étions anéantis. Ses obsèques eurent lieu à Baud, une délégation de notre compagnie y assistait, avec Milès à sa tête.

Voilà comment notre village vécut du début de la guerre, pendant l'Occupation, jusqu'à la Libération. Il arrive quelquefois que les moments les plus dangereux ne sont pas les plus douloureux.

Rémy Guillevic

Se souvenir de...

Les cérémonies 2012

Samedi 21 Avril 2012, 15h00 Kerdrum à **Quistinic**.

Dimanche 29 Avril, 11h00, toutes les communes: Souvenirs des Déportés – Monuments aux Morts.

Lundi 30 Avril, 17h00 cérémonie en souvenir des Résistants cheminots Henri Conan et Jean Marca à **Auray**.

Lundi 7 Mai, 17h00, commémoration de la signature de la reddition – Rassemblement place de la Mairie à **Etel**.

Mardi 8 mai, 11h00 toutes les communes: commémoration de la libération.

Samedi 12 Mai 10h30 Keruisseau à **Pont-Scorff** (7^{ème} bataillon FFI)

Mercredi 23 Mai 11h00, cérémonie en souvenir de la découverte du charnier des 70 résistants fusillés à la Citadelle

de **Port Louis**.

Dimanche 27 Mai 11h00, cérémonie du souvenir du CNR et de Jean Moulin à **Lanester** (Place Delaune). Autre cérémonie non confirmée à la stèle de Mané er Houët à **Merlevenez**.

Lundi 18 Juin 18h00, commémoration de l'Appel du Général de Gaulle à **Lanester – Lorient et toutes les communes**.

Samedi 7 Juillet 14h00 à Kergoët en **Langoelan**.

Dimanche 8 Juillet 10h00 à Lann Dordu en **Berné**, cérémonie à la Stèle des fusillés et messe en forêt.

Vendredi 13 Juillet 10h30 **St Pierre Quiberon**, cérémonie au Fort de Pen-thièvre.

Samedi 14 Juillet 9h30 Place de la Mairie, Stèle de Rimaison et St Nicolas des Eaux (Kervernen) à **Plumeliau**.

Samedi 21 Juillet 10h30 Place de l'Eglise à **Priziac**.

Judi 26 Juillet 10h30 Journée de la Femme dans la Résistance – Keryagunff à **Bubry**.

Dimanche 29 Juillet 11h00 Place de l'Eglise – Stèle de Kerfany à **Moelan S/Mer**.

Mercredi 01 Août 18h00 Trosalaün à **Le Faouët**.

Dimanche 05 Août 9h00 Place de la Mairie à **Hennebont**.

Mardi 7 Août 17h00 Beg Runio (communes de Rospenden et de Quéven) à **Quéven**.

« **RÉSISTER DOIT TOUJOURS SE CONJUGUER AU PRÉSENT.** »
LUCIE AUBRAC

CÉCILE ROL-TANGUY, GRANDE FIGURE DE LA RÉSISTANCE, AU COLLÈGE CROAS-AR-PENNOG, À GUILERS



Ce matin, à Guilers, au collège de Croas-ar-Pennoc, lors du 10e Forum sur la Résistance, Cécile, la veuve du célèbre résistant Henry Rol-Tanguy, elle-même résistante lors de la seconde Guerre mondiale, a partagé ses souvenirs avec des élèves attentifs.

Ce lundi matin, à Guilers, au collège Croas-ar-Pennoc, une figure de la Résistance a participé au 10ème forum de la Résistance, organisé par l'établissement : Cécile Rol-Tanguy, aujourd'hui âgée de 93 ans. « Cécile était la femme d'Henri Rol-Tanguy, un grand Résistant durant la seconde guerre mondiale. Il était chef régional des FFI au moment de la libération de Paris. Il a été cosignataire de la capitulation allemande aux côtés du général Leclerc », rappelle Michel Madec, professeur d'histoire. Elle a été une collaboratrice active pour son mari, notamment comme agent de liaison. Durant longtemps, elle est restée

dans l'ombre de son prestigieux époux. Mais depuis son décès il y a dix ans, elle a courageusement repris le flambeau. Près d'une centaine d'élèves de troisième étaient présents pour ce forum où sont également intervenus Charles Paperon et Arthur Baron, anciens Résistants également.

Ouest.France le 30 janvier 2012

RÉSISTANCE. CÉCILE ROL-TANGUY REÇUE EN MAIRIE

Mardi après-midi, Cécile Rol-Tanguy a été accueillie en mairie, en présence de Charles Paperon et d'Arthur Baron, tous deux anciens Résistants, comme elle. Auparavant, Cécile Rol-Tanguy était intervenue, de 8h30 à 12h, pour parler de la Résistance aux 90 élèves des classes de troisième du collège de Croas-ar-Pennoc, en présence des deux Résistants et de Michel Madec, professeur d'histoire et de géographie et qui est à l'origine du forum de la Résistance qui se tient depuis dix ans dans l'établissement .

Remise du blason de la commune

Dans l'après-midi, Pierre Ogor, le maire, a donc remis à Cécile Rol-Tanguy le blason de la commune et a salué l'action qu'elle mène, au travers de ses nombreux témoignages auprès des différentes générations. Cécile Rol-Tanguy a déclaré : « Ce matin, les élèves ont été très attentifs et ont certainement pris conscience que la liberté est toujours à défendre. La France ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans ce qui a été accompli durant ces années de guerre ».

Le Télégramme le 2 février 2012

Ille & Vilaine

REVUE DE PRESSE

LE COMITÉ LOCAL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES AMIS DE LA RÉSISTANCE (ANACR) RENDRA HOMMAGE, SAMEDI MATIN, À MARGUERITE BEAUMATIN, EN FLEURISSANT SA TOMBE, AU CARRÉ DES RÉSISTANTS ET FUSILLÉS. L'UNE DE SES FILLES ET DEUX PETITS-ENFANTS SERONT PRÉSENTS.

Samedi, une association d'anciens combattants va lui rendre hommage. Cette militante a aidé des prisonniers à s'évader.

Le comité local de l'Association nationale des anciens combattants et des amis de la Résistance (Anacr) rendra hommage, samedi matin, à Marguerite Beaumatin, en fleurissant sa tombe au Carré des Résistants et fusillés. L'une de ses filles et deux petits-enfants seront présents.

Originaire de Charente, Marguerite Beaumatin arrive à Dinard en 1930. Elle monte un atelier de tricot mécanique, place de la Gare et devient vite une figure locale incontournable. Militant au parti communiste, elle participe, avant la guerre, à l'évasion de réfugiés républicains espagnols, retenus dans un camp situé derrière la gare.

« Dès le début de l'Occupation, elle s'engage dans un mouvement de Résistance », se souvient sa fille Jeannine. En 1941, elle participe à l'évasion de prisonniers de guerre, internés à Dinard. « Dans notre maison, il y avait du matériel de sabotage des francs-tireurs partisans ». Y transitent également, ré-

fractaires au STO (Service du travail obligatoire) et Résistants.

Marguerite Beaumatin s'implique dans un service de renseignements sur l'importance des troupes allemandes et des fortifications de la région. Jusqu'à être arrêtée par la police mobile, en août 1943. « Maman a été internée en Indre-et-Loire, puis à Poitiers où elle participe à l'organisation de la résistance du camp ».

Elle s'évade, en mai 1944, rejoint le Morbihan, à pied, et s'engage dans la Résistance. « Après la guerre, nous sommes revenus à Dinard, où elle a repris son activité. » Marguerite Beaumatin meurt brutalement, à Pleurtuit, au cours d'une séance de cinéma débat, le 8 avril 1946. Citée à l'ordre de la Division, avec attribution de la Croix de guerre, avec étoile-d'argent, Marguerite Beaumatin repose au Carré des Résistants et fusillés.

**Ouest-France du 6 avril 2012,
envoyé par Louis Cardin, président
de l'Anacr Dinard-St Malo.**



Un portrait de Marguerite Beaumatin

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, il vous suffit d'adresser au trésorier un montant de **12 euros** après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Numéro de téléphone ou adresse e-mail (facultatif).....
.....

ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne

**et envoyez le tout à
Daniel Le Pendeven
Lotissement Coët Mégan
56440 Languidic**

Côtes d'Armor

PAROLES DE PARTISANS

DANS NOTRE DÉPARTEMENT DES CÔTES DU NORD, À CETTE ÉPOQUE, LA RÉSISTANCE À L'OCCUPANT FUT PARTICULIÈREMENT ACTIVE. VOUS POUVEZ LE CONSTATER À LA LECTURE DE CETTE PLAQUETTE PAR LES NOMBREUX TÉMOIGNAGES DE MES CAMARADES RÉ-SISTANTS DE LANVOLLON ET PLOUHA.

Je voudrais remercier et féliciter les deux camarades responsables de l'Anacr : M. Félix Le Fèvre, président du comité et Monsieur André Kerhervé, secrétaire-trésorier, pour le travail accompli. Ils sont allés recueillir les témoignages des camarades résistants dans plusieurs communes des deux cantons. Merci également aux anciens de la Résistance, aux combattants, qui leur grand âge ont pris la plume pour témoigner de leur parcours, de leur combat au cours de la France de 1940 à 1944, permettant ainsi à notre pays de retrouver la liberté et son indépendance et de rétablir la République pour un avenir meilleur.

Le 27 mai 1943, sous la haute autorité de Jean Moulin, fut créé le Conseil National de la Résistance, un événement essentiel, le tournant décisif à partir duquel la situation en France occupée au sein de la coalition va s'en trouver totalement modifiée. D'abord, donner à la Résistance intérieure une dimension nationale et une autorité indiscutable. Ensuite sceller l'union des deux branches de la Résistance : celle de l'intérieur et celle de l'extérieur.

Dans ses mémoires, le général De Gaulle écrira : «le télégramme de Jean Moulin me confirmant la création du CNR produisit un effet décisif parce qu'il donnait la preuve que la Résistance française avait su faire son unité, j'en fus à l'instant même plus fort. Peut-on dire ce qu'aurait été la libération de la France, s'il n'y avait pas eu le Conseil National de la Résistance ?»

Neuf mois plus tard, le 15 mars 1944, sera créé le CNR qui est plus

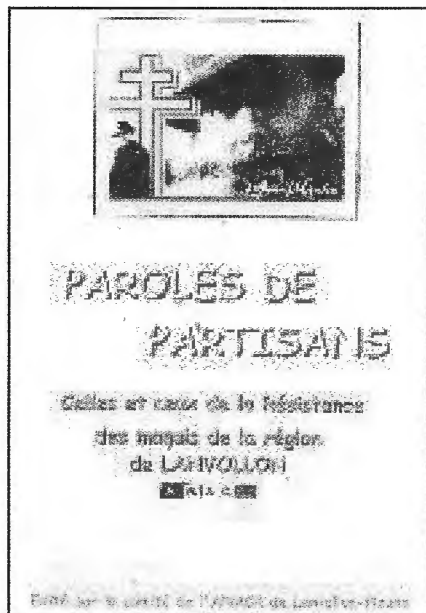
qu'un document sur lequel on se prononce. C'est aussi un programme de gouvernement pour lequel on a combattu, sur lequel on verra se traduire dans la vie ce qui n'étaient qu'aspirations légitimes. Il sera mis en application à la création du gouvernement de la République après la victoire du 8 mai 1945.

Sur le plan social : le droit au travail et au repos, la garantie du pouvoir d'achat, un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence et les soins médicaux pour tous, la sécurité de l'emploi, une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours, une extension des droits politiques et syndicaux, la possibilité pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée.

Aujourd'hui, on nous dit que l'on ne peut plus appliquer ce programme, alors que la France est plusieurs fois plus riche qu'elle ne l'était en 1945, après six ans de guerre et quatre ans d'occupation.

Nous, Résistants, nous proclamons qu'il faut plus de justice sociale, revaloriser les salaires des travailleurs, moins pour les actionnaires et faire payer les spéculations financières. Nous avons fait ce que nous avons pu. Nous transmettons aux plus jeunes une société pas aussi belle que nous l'avions souhaité : «Ne baissez pas les bras, la lutte n'est jamais finie, ne laissez surtout pas revenir la bête immonde. Gagnez le droit de vivre dans la paix pour tous.»

**Préface de Thomas Hillion
président
de l'Anacr des Côtes d'Armor.**



**Commande à adresser :
André Kerhervé
Coat Ar Oa
22290 PLEGUIEN**

**Coût : 18€
Frais d'envoi : 3€**

Côtes d'Armor

Comité de Lanvollon-Plouha

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COMITÉ LOCAL
DE L'ANACR DE LANVOLLON PLOUHA À LA salle Locca le lundi 5 mars 2012.

L'assistance de 25 personnes est composée d'adhérents et amis et des personnes venues en sympathie.

Félix Le Fèvre le président du comité local ouvre la séance en remerciant de leurs présences les adhérents et amis du comité local. Remerciant également la présence de M. le maire et de son adjoint Georges Boudet.

Monsieur Pierre Martin président national de l'Anacr, Monsieur Thomas Hillion président départemental et Mme Danièle Collet trésorière départemental.

Le président évoque la disparition durant ces deux dernières années : Pierre Lalès ancien président du comité local, Louis Boudier ancien porte drapeau, René Bouëtte et Jean Guillou. Les articles nécrologiques ont parus dans « France d'Abord » édition nationale et dans « Ami Entends-tu... » journal de la Résistance bretonne. Ces disparitions concrétisent la diminution des effectifs du comité local qui n'a plus que 5 adhérents et 5 amis. Il souhaite pour la pérennité du comité local que les adhérents maintiennent leurs adhésions afin que celui-ci perdure et souhaite l'adhésion de nouveaux amis. Il souligne les activités du comité par la présence de responsables et du porte-drapeau aux diverses commémorations, ainsi qu'aux obsèques de disparus avec l'offrande d'une gerbe de fleurs.

Il fait part de l'activité du bureau dans la recherche de souvenirs en vue de l'édition d'une brochure pour qu'ils soient collectés avant que les mémoires disparaissent. Cette collecte permet ainsi d'inscrire les faits patents de leurs activités en cette période de l'Occupation et que cela ne tombe pas dans l'oubli. Après cet exposé pour la mémoire et l'honneur des disparus

cités plus haut, le président sollicite une minute de silence.

Avant de passer la parole au trésorier André Kerhervé, il le remercie de sa compétence, du travail qu'il a accompli dans les travaux de recherche, de la mise en page de la brochure « Parole de Partisans » qui est à présent éditée. Il informe avec satisfaction la reconduction des demandes de subventions annuelles des municipalités de Lanvollon et de Pléguien et les en remercie.

Il précise qu'une demande semblable a été formulée auprès des autres communes de la Communauté de Communes de Lanvollon Plouha qui à ce jour n'a donné aucun résultat. André Kerhervé prend la parole et donne lecture de la situation comptable du comité local qui est à l'heure actuelle positive, il sollicite l'assemblée pour des questions ou des remarques éventuelles, personne ne se manifeste, il demande et obtient le quitus de l'assemblée.

Le trésorier présente ensuite la brochure, en soulignant que le but de cette parution était d'accomplir un devoir de mémoire pour préserver et relater le parcours des Résistants et maquisards locaux pendant l'Occupation et au moment de la Libération.

Il évoquera rapidement les faits de chaque personne. Un exemplaire est remis au maire et aux adhérents et amis présents.

Félix Le Fèvre reprend la parole pour évoquer le souhait exprimé à la municipalité pour revaloriser le monument de la rue de la Brie qui rappelle le combat du 7 août 1944 qui opposa les maquisards et les F.F.I à une colonne allemande qui voulait pénétrer

dans la commune. Ce jour-là concrétisa notre libération.

Cette colonne fut démantelée avec sept militaires tués et malheureusement un maquisard de 24 ans au nom de Charles Guillou.

Le maire prend la parole et précise que le souhait exprimé par l'Anacr local sera exaucé. Un pupitre d'information sera apposé au pied du monument afin de relater les événements qui s'y sont déroulés et d'effacer l'anonymat de ce monument. Le texte sera rédigé de façon conventionnelle entre l'Anacr, l'UNC et la collectivité. Félix Le Fèvre remet une maquette de ce pupitre et déclare souhaiter qu'une gerbe de fleurs soit déposée au cours d'une cérémonie à la date du 7 août de chaque année pour rappeler la date anniversaire de ce combat et de la date de la libération de la commune.

Le président départemental Thomas Hillion et le président national de l'Anacr clôture cette assemblée générale ordinaire par une brève allocution en remerciant l'ensemble des présents et rappelant les valeurs qu'il faut conserver, d'assurer une présence aux différentes commémorations, soulignant ainsi notre respect dans l'accomplissement de notre travail de mémoire. Un bouquet de fleurs est remis à Madame Thérèse Thomas au titre de sa gratitude.

Une délégation se rendra à la maison de retraite pour remettre un bouquet de fleurs à Madame Denise Arthur âgée de 92 ans en précisant que ce sont les deux seules femmes du Comité local.

Félix Le Fèvre.



54, rue Jean Jaurès
B.P. 133
56601 LANESTER Cedex
Tél. 02 97 76 16 20
Fax 02 97 76 62 91

Le Gouallec

Bar

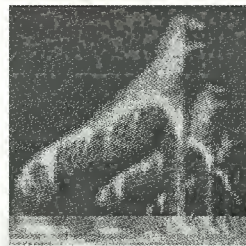
Restaurant du Centre

4 et 7, rue des tilleuls 56310 Bubry
tel : 02 97 51 70 72 fax 02 97 51 75

Salaisons Celtiques



ZI du Tréhonin
LE SOURN
BP 52 56302 PONTIVY



technicob

Applications électroniques

www.technicob.com

Tel: 02 97 89 06 07 Fax: 02 97 89 05 03
4, avenue Camille St Saëns. 56602 LANESTER

HOTEL RESTAURANT
DE LA VALLEE
Martine et Bernard Quillere

Promenade
des estivants
St Nicolas des Eaux
56930 Pluméliau

téléphone : 02 97 51 81 04
télécopie : 02 97 51 94 89
email : martine.quillere@gmail.com

PROJECTION DES "ENFANTS DE CHARON"
LE 7 MAI 2012

AU CINÉMA "LA RIVIÈRE" À ETEL (56410)

